REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT-LOUIS
DEPARTEMENT DE PODOR
ARRONDISSEMENT DE GAMADJI SARE
COMMUNAUTE RURALE DE DODEL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPEMENT LOCAL
(PNDL)

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE DODEL

Accord de crédit n° 4166-sn
Financement : IDA/ETAT DU SENEGAL

© Mars 2010

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES 2
ABREVIATIONS 4
INTRODUCTION 5
 CADRE DE MISE EN OEUVRE DU DEVELOPPEMENT LOCAL 5
 METHODOLOGIE DE TRAVAIL 6
1. LE ZONAGE DU TERRITOIRE DE LA CR 6
2. L'ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS D'ELABORATION 6
3. LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DES ANIMATEURS LOCAUX 7
4. DEMARCHE 7
5. DEROULEMENT DES PHASES DES DIAGNOSTICS : 7
CARTE DE ZONAGE 9
I. PRESENTATION DE LA CR 10
1.1. PROFIL HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF 10
1.1.1. PROFIL HISTORIQUE 10
1.1.2. PROFIL GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF 11
1.2. LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES 11
1.2.1. TYPES DE SOLS 11
1.2.2. LE CLIMAT 12
1.2.3. LA PLUVIOMETRIE 12
1.2.4. RESSOURCES EN EAU 12
1.2.5. RESSOURCES VEGETALES 13
CARTE DE SOL 14
1.3. CARACTERISTIQUES HUMAINES 15
1.3.1. LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES 15
1.3.2. LA REPARTITION SOCIOPROFESSIONNELLE 15
1.3.3. LES MOUVEMENTS DE LA POPULATION 15
1.3.4. REPARTITION DE LA POPULATION DANS L'ESPACE (VILLAGES OFFICIELS) 15
II. DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX 16
2.1. EDUCATION 16
2.1.1. SITUATION DU SECTEUR 16
2.1.2. LES PROBLEMES DE L'EDUCATION 16
2.2. SANTE 17
2.2.1. LA SITUATION DU SECTEUR 17
2.2.2. LES PROBLEMES DE SANTE DANS LA CR 17
2.3. HYDRAULIQUE 18
2.3.1. LA SITUATION DES INFRASTRUCTURES D'ACCES A L'EAU POTABLE 18
2.3.2. LES CONTRAINTES RELATIVES A L'ACCES A L'EAU POTABLE 18
2.4. COMMUNICATION 19
2.5. ALLEGEMENT DES TRAVAUX FEMININS 19
CARTE D'EQUIPEMENT 20
2.6. LES INFRACTURES SOCIOCULTURELLE ET SPORTIVES 21
2.6.1. LA SITUATION DES INFRASTRUCTURES SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES 21
2.6.2. LES URGENCES DE LA JEUNESSE 21
III. DIAGNOSTIC DES ACTIVITES ECONOMIQUES 22
3.1. AGRICULTURE 22
3.1.1. LA CULTURE DE DECRUE 22
3.1.1.1. POTENTIALITE DE LA CULTURE DE DECRUE 22
3.1.1.2. LES CONTRAINTES DE L'AGRICULTURE DE DECRUE 22
3.1.2. LA CULTURE IRRIGUEE 22
3.1.2.1. SITUATION DE LA CULTURE IRRIGUEE 22
3.1.2.2. POTENTIALITES DE L'AGRICULTURE IRRIGUEE : 24

3.1.2.3. LES CONTRAINTES DE L'AGRICULTURE IRRIGUEE 24
3.1.3. CULTURE SOUS-PLUIE 24
3.1.3.1. SITUATION DE LA CULTURE SOUS-PLUIE 24
3.1.3.2. LES PRINCIPALES CONTRAINTES DE L'AGRICULTURE SOUS-PLUIES 25
3.2. ELEVAGE 25
3.2.1. LA SITUATION DE L'ELEVAGE 25
3.2.2. LES CONTRAINTES DE L'ELEVAGE 25
3.3. LA PECHE 26
3.3.1. LA SITUATION DE LA PECHE 26
3.3.2. LES CONTRAINTES DE LA PECHE CONTINENTALE : 26
3.4. L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES 26
3.4.1. LA SITUATION DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES 26
3.4.2. LES CONTRAINTES DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES : 26
3.5. LE COMMERCE 27
3.5.1. LA SITUATION DU COMMERCE 27
3.5.2. LES CONTRAINTES DU COMMERCE 27
3.6. L'ARTISANAT 27
3.6.1. LA SITUATION DE L'ARTISANAT 27
3.6.2. LES CONTRAINTES DE L'ARTISANAT 27
3.7. SYNTHESE DES DIAGNOSTIC 28
3.7.1. SYNTHESE DES SECTEURS SOCIAUX 28
3.7.2. SYNTHESE DES SECTEURS ECONOMIQUES 29
3.7.3. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL 29
IV. ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES ACTEURS 30
4.1. CONSEIL RURAL 30
4.2. ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) 30
4.3. STRUCTURES ADMINISTRATIVES 31
4.4. VECTEURS D'OPINION 31
4.5. ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT 32
4.6. LES CONTRAINTES AUX INITIATIVES LOCALES 32
V. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT 34
5.1. ENJEUX DU DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA CR 34
5.2. VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES 35
5.2.1. VISION A MOYEN ET LONG TERME 35
5.2.2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES 35
5.2.3. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT 35
5.3. PROGRAMMATION D'ACTIONS 2010-2015 37
5.4. PROGRAMMATION PHYSIQUE DES ACTIONS 2010/2015 43
5.5. LES PREVISIONS D'ACTIONS ET D'INVESTISSEMENT SUR 6 ANS (2010-2015) EN MILLIERS DE FRANCS CFA) 47
5.6. PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT (PAI) 2010 52
5.7. FINANCEMENT ACQUIS 56
VI. LES MECANISMES /STRATEGIES DE MISE EN OEUVRE DU PLD 57
6.1. LES CADRES DE CONCERTATION 57
6.2. LA PROGRAMMATION DES ACTIVITES 57
6.3. LE SUIVI DES ACTIONS 58
6.4. L'AUTO- EVALUATION 58
6.5. L'EVALUATION EXTERNE 58
6.6. L'AUDIT DES COMPTES 58
CONCLUSION 59
ANNEXE : FICHE DE PROJETS 60

ABREVIATIONS

AIV : Association Inter- Villageoises

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Agent de Santé Communautaire

AVD : Association villageoise de Développement

CEP : Commission Elargie de Planification

CADL : Centre d'Appui au Développement Local

CR : Communauté Rurale

FAFD : Fédération des Associations du Fouta pour le Développement

FSD : Fedde Services - Développement

GMP : Groupe Motopompe

GPF : Groupement de Promotion Féminine

ICP : Infirmier Chef de Poste

MDE : Maison Des Eleveurs

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

OCB : Organisation Communautaire de Base

PAPA : Programme d'Appui pour le Plan d'Action en Alphabétisation

PIP : Programme Intégré de Podor

PLD : Plan Local de Développement

POAS : Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols

PSIDEL : Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local

PNDL : Programme Nationale pour le Développement Local

SAED : Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta

SFD : Services Financiers Décentralisés

INTRODUCTION

La communauté rurale de Dodel est l'une des collectivités locales du département de Podor où l'intervention des acteurs tant interne qu'externe reste importante. La zone renferme des potentialités agricoles, pastorales, forestières et culturelles. Ainsi les acteurs locaux multiplient de plus en plus des initiatives par le biais des projets et programmes, pour mieux promouvoir le développement de la communauté rurale. Malgré ces interventions diverses, le potentiel technique d'encadrement et la dynamique des organisations de base, les populations connaissent encore des difficultés dans la réalisation de leurs activités de production et dans la poursuite de leurs objectifs de développement.

C'est dans ce contexte et pour faire face à ces contraintes majeures que le conseil rural de Dodel principale responsable du développement local de son entité, s'engage à réactualiser son PLD de 2003 – 2007, grâce à l'appui du Programme National de Développement local (PNDL).

Le présent rapport provisoire est un document qui établit la situation de référence de la CR sur le plan social, économique, démographique et politique, dégage ses besoins partir des diagnostics des secteurs sociaux, économiques et dégage la planification des actions nécessaires pour son développement.

Le bureau d'études FSD a été recruté par le PNDL pour accompagner la CR pour l'élaboration de son PLD horizon 2010 – 2015.

➢ CADRE DE MISE EN OEUVRE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Le développement local relève d'une dynamique endogène multidimensionnelle dont la mise en œuvre implique la prise en considération d'une série d'enjeux majeurs décisifs pour le devenir de la collectivité locale ; ces enjeux peuvent être appréhendés comme suit :

1. Le développement local comme espace où l'intérêt général est privilégié.

Tous les habitants de la collectivité dans une perspective d'un développement endogène cherchent ensemble à doter la collectivité de voies et moyens améliorant l'existence économique et sociale de toutes les couches de la société. Et ceci, sans en avoir à chercher des privilèges individualistes ou villageois. Savoir affecter un privilège là où il est le mieux pour la communauté.

2. Le développement local comme espace de dialogue et de gestion des différences.

Considérer l'institution qu'est la communauté rurale comme un outil de communication, de concertation pour une prise de décision et d'échange pour mettre en place un cadre harmonieux de développement qui tend à mettre à niveau le terroir rural.

3. Le développement local comme espace de valorisation des ressources locales.

Le développement le plus judicieux est celui qui identifie et valorise les ressources locales et les utilise comme soubassement de toute initiative d'amélioration des conditions de vie des populations de la collectivité.

La communauté rurale de Dodel, tout comme les autres collectivités locales, s'inscrit dans la prise en charge de ces enjeux en lançant le processus d'élaboration de ses documents de planification.

➢ METHODOLOGIE DE TRAVAIL

1. Le zonage du territoire de la CR

Ce travail a été réalisé par l'équipe du FSD en collaboration avec le Conseil Rural sur la base de leurs connaissances de la zone mais également à partir des travaux effectués par des organismes d'appui au développement telle la SAED. Ce travail a abouti à la détermination de 4 zones au niveau de la CR.

- **La zone du Waalo** : elle est située entre le fleuve Sénégal et le marigot le Doué avec comme village centre ou localité dominante Sinthiou Dangdé.
- **La zone du Jeejengol** est située entre le marigot le Doué et le la route nationale n° 2 avec comme village centre ou localité dominante Dodel.
- **La zone du bas Jeeri** située entre le Jeeri et la Route Nationale N°2 s'étendant jusqu'à 40 km au sud d'Athie Baly, village centre de cette zone.
- **La zone du haut Jeeri** située au-delà de Athie Baly jusqu'à la limite de la CR ayant comme village centre Gadaty.

Dans le but de mieux organiser son implication dans ce travail, le Conseil Rural a élargie sa commission de planification aux services techniques se trouvant dans la localité.

2. L'atelier de lancement du processus d'élaboration

Cet atelier qui sanctionne le démarrage effectif des travaux, a été un moment riche de partage des informations et d'échanges sur l'activité à réaliser et la démarche à suivre pour sa bonne conduite. A cette occasion, une esquisse de planification du travail a été proposée, esquisse qui a fait l'objet d'un affinement ultérieur.

Ont participé à cet atelier : le Sous- Préfet de l'Arrondissement de Gamadji Saré ; le Président et les membres du Conseil Rural ; les représentants des villages (chefs de villages parfois et notables) ; le représentant du Directeur de l'ARD de Saint-Louis ; les représentants des services techniques étatiques (CADL ; Eaux et Forêts ; Elevage) ; les représentants de la SAED ; de l'ANCAR, les représentants des organisations de base de développement. Le Président du FSD représentant du comité de pilotage a explicité la méthodologie et présenté le chef d'équipe.

3. Le recrutement et la formation des animateurs locaux

Il s'agissait de recruter et puis de former trois (3) animateurs issus du milieu en vue de former l'équipe de terrain ; leurs tâches étaient de d'animer le processus, de collecter et d'analyser les données de terrain.

Le recrutement a été conjointement organisé par l'équipe de FSD et la commission élargie de planification (CEP). Sur la base des expériences vécues au dernier PLD de CR qu'ils sont recrutés pour animer les séances de diagnostics.
L'équipe FSD a, par la suite, procédé à la formation en deux volets de ces 3 animateurs :

- la revue des principes fondateurs de la décentralisation et du développement local ;
- la familiarisation avec la démarche et les outils du diagnostic de territoire.

4. Démarche

L'étude s'est déroulée sous la supervision de l'ARD et sous la responsabilité d'un comité de pilotage et la commission élargie de planification du Conseil Rural.

L'équipe était composée d'un chef d'équipe, spécialiste en méthodes participative et en développement local et de trois animateurs, ainsi que l'équipe de CADL et de l'Assistant communautaire.

5. Déroulement des phases des diagnostics :

Phase 1 : Préparation

Elle est consacrée à la préparation d'outils thématiques sur le développement local et la planification, sur la socio-économie de la CR. Il s'agit d'une préparation de documentaire pour la collecte des données disponibles et d'investigations sommaires.
Cette phase a aussi permis d'engager des discussions et échanges avec des personnes ressources, des leaders locaux sur la démarche méthodologique, sur la situation de la CR, sur les activités et programmes en cours.

Phase 2 : Atelier de démarrage

Il a eu lieu avec le conseil rural et en présence de personnes ressources. Il avait pour objet :

- d'identifier les questions d'orientation générale à approfondir lors du diagnostic ;
- de faire un zonage sur la base d'une analyse partagée des situations éco géographiques de la CR ;
- de procéder à une programmation des journées d'animation des ateliers (Cf.les outils : calendrier, la note d'approche, le cadre référence, le format du PLD).

Phase 3 : Animations des réunions de zone

Ces rencontres zonales sont dirigées par des animateurs professionnels recrutés sur la base d'une sélection avec l'appui du conseil rural. Ces animations sont prévues dans les sous zones définies lors de l'atelier de lancement et seront supervisées par un chef d'équipe.

Phase 4 : Ateliers de zone

Lors de l'atelier de lancement, il a été procédé au découpage zonal suivant :

- Haut Jeeri,
- Bas Jeeri
- La Route Nationale N°2 (zone intermédiaire)
- Et le Waalo.

Dans chaque zone se tient un atelier qui a dégagé un premier niveau de mise en cohérence. Les résultats des réunions de zones sont restitués à la fin de chaque rencontre pour permettre aux populations de valider leur propre travail.

Phase 5 : Restitution restreinte

Les résultats des différentes phases ont été validés par la commission élargie de planification d'abord, avant d'être soumis à la CR et à l'appréciation des autres acteurs partenaires lors d'un atelier. Cette rencontre a été également une occasion de préparer l'atelier final de restitution

Phase 6 : Ateliers de synthèse

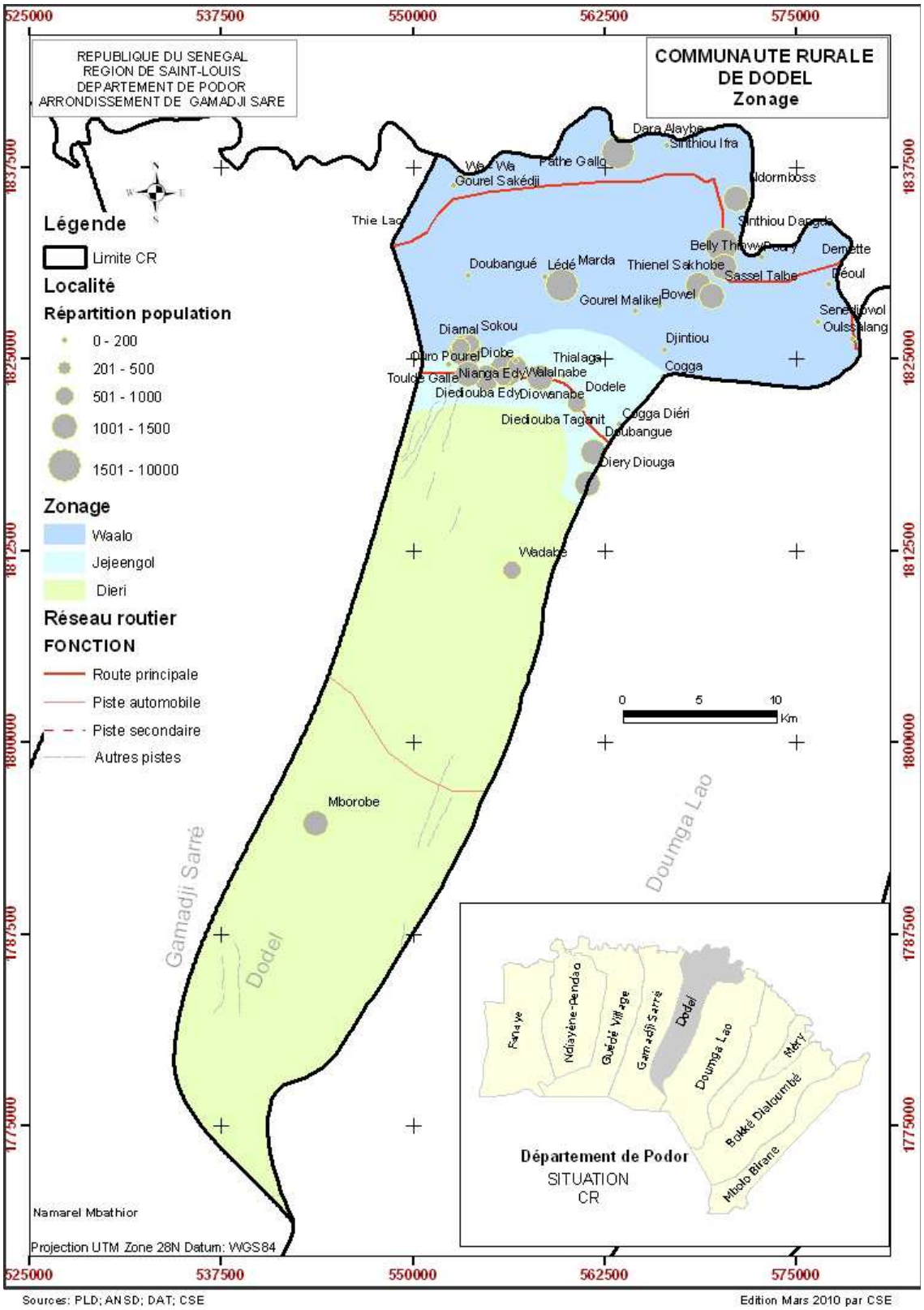
Cet atelier de synthèse à l'échelle de la CR a regroupé l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de manières directe ou indirecte (représentants de villages, partenaires techniques et financiers au niveau local).
La validation par le Conseil Rural du diagnostic communautaire ouvre la voie à la phase de planification.

Phase 7 : Atelier de planification

1. Ateliers de planification communautaire: validation enjeux, objectifs, stratégies et lignes d'action
2. Identification, priorisation et programmation des actions
3. Cadrage budgétaire
4. Opérationnalisation PIL et PIA
5. Restitution/ validation
6. Harmonisation parties Diagnostic et Planification
7. Restitution/ validation
8. Finalisation du PLD

Ce travail s'est fait selon le processus prévoyant deux moments de validation : la validation du document provisoire et ensuite celle du document définitif.

Carte de zonage



I. PRESENTATION DE LA CR

1.1. PROFIL HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1.1. Profil Historique

La communauté rurale de Dodel qui occupe une partie de l'ancien Canton du Tooro oriental est limitée à l'Est par le Canton du Lao. Le peuplement est constitué d'un creuset de groupes lignagers parmi lesquels des Peuls (Ediinabe, Mboorobe, Sowoonabe, Walalnabe, Diouwanabe, Bandianabe, woodaabe autour de Edy et dans le Jeeri), des Toorobe (Halaybe autour des villages historiques dans l'Ile à Morphil, comme Pathé Gallo, Dara Halaybé, Sinthiou Dangde, Démette), des Neeñbe (Maboube ou tisserands, Awlubé ou griots autour de Dodel), des Subbalbe ou pêcheurs entre Diomandou et Kogga.

Une bonne compréhension des relations entre les différents groupes statutaires passe par une analyse des modes de transmission des terres et du pouvoir au sein de la société Haalpulaar. Cette société est organisée à l'image d'un triangle, au sommet duquel se trouvent les principaux groupes statutaires libres. On y distingue le groupe des Fulbe composés d'éleveurs semi-sédentaires ou transhumants, des Toorobé, qui sont des agriculteurs parmi lesquels se recrutent ceux qui assurent les fonctions religieuses (Imam, Enseignants coraniques, Thérapeutes, Juge), des Sebbe, également agriculteurs mais chargés auparavant de la fonction guerrière ; enfin des Cubballo qui exercent le métier de pêcheurs. Les membres de certains de ces groupes statutaires peuvent cumuler deux des principales charges du pouvoir local : chefs de territoire et chef de village. Par ailleurs, chaque groupe est représenté par un (ou plusieurs) titre spécifique : Ardo, Joom ou Satigui pour les Fulbe, Elimaam pour les Toorobe, Jaagaraaf pour les Sebbe et Jaaltaabe pour les Subalbe.

Au deuxième pôle se trouvent les Neeñbe (artisans) et les griots qui, bien que libres, ne puissent prétendre au pouvoir local.
Enfin le troisième sommet du triangle est occupé par le groupe des captifs ou esclaves qui travaillent pour les deux premiers groupes libres. Ce sont des relations de dépendance.
Ce triangle statutaire se projette de manière similaire au niveau de la cuvette de culture de décrue :

- la partie la plus basse, donc la plus régulièrement inondée, est contrôlée par le groupe libre situé au sommet du triangle –Toorobe, Fulbe et Sebbe – notamment ceux qui deviennent les chefs de terre ou chefs de village ;
- la partie médiane est contrôlée par les autres membres libres, en particulier les électeurs des chefs de terre, les titulaires des autres fonctions dans le village ;
- enfin, les parties les plus hautes rarement inondées de la cuvette peuvent être concédées aux captifs ; ce qui oblige ces derniers à prendre en métayage les parcelles des groupes libres lors d'une crue médiocre. La possession de certains types de sols, notamment dans le Waalo est si importante qu'elle détermine la position du groupe au sein du village. Cette situation sociale traditionnelle persiste

encore de nos jours et influence de manière quelquefois négative l'évolution de la Communauté rurale.

1.1.2. Profil géographique et Administratif

La communauté rurale de Dodel se situe dans l'arrondissement de Gamadji Saré, département de Podor, région de Saint-Louis. Elle se trouve à l'extrême Est de l'arrondissement de Gamadji Saré dont elle est rattachée administrativement. Son siège est Dodel.

La Communauté Rurale est limitée au Nord par la République Islamique de Mauritanie, au Sud par l'arrondissement de Barkédji (département de Linguère), à l'Est par la communauté rurale de Aéré-Lao (arrondissement de Cas-cas) et à l'Ouest par la communauté rurale de Gamadji Saré. Elle couvre une superficie de 998,7 km^2, soit 25,52% de la superficie de l'Arrondissement de Gamadji Saré. Son relief est relativement plat. La pente fluviale moyenne est de 4,5 cm/km.

1.2. LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

1.2.1. Types de sols

Les sols, dans l'ensemble, se présentent sous des formes peu évoluées. Ils sont classés en trois grandes zones selon leur position par rapport au fleuve et ses crues, déterminant la texture des dépôts sédimentaires. On distingue :

- La zone du Waalo qui désigne l'ensemble des terres inondables et circonscrites principalement entre le Fleuve Sénégal et le marigot le Doué ;
- La zone du Jeeri qui représente l'ensemble des terres non inondables ;
- La zone intermédiaire ou Jeejengol : zone de démarcation entre le Waalo et le Jeeri.

Tableau de classification des types de sols

Zone écologique	Types de sols	Texture	% par rapport à
Waalo	Falo	Silico argileux à humifère	0,14% superficie Waalo
	Fondé	Silico-argileux à humifère plus compact que le Falo	14,32 % du sol du Waalo
	Hollaldé	Argileux à hydromorphe	85,58% superficie du Waalo et 17,49% des sols CR
Intermédiaire	Faux hollaldé	Limoneux argileux à argileux ferrugineux	7,9% de la superficie CR
Jeeri	Séno	Sableux meuble	70% de la superficie Jeeri
	Niarouwal	Sablo-argileux	20% de la superficie Jeeri
	Séno Balédjo	Sabo-argileux humifère	10% de la superficie Jeeri

1.2.2. Le climat

Le climat est de type sahélien, fortement influencé par les vents chauds et secs ou Harmattan, avec des températures moyennes de 30°C, pendant une longue saison sèche qui dure de 9 à 10 mois, suivie d'une courte saison de pluie qui dure de 2 à 3 mois.

En dehors des deux saisons distinctes, les populations identifient 4 sous-saisons qui sont :

- *Daboundé,* saison fraîche de novembre à février
- *Thiédou,* période la plus chaude et sèche (mars – avril - juin)
- *Déminaré,* période de préparation campagne agricole (contre saison chaude) juin-juillet
- *Ndoungou,* période hivernale (juillet - août - septembre -octobre).

1.2.3. La pluviométrie

Les précipitations sont faibles, irrégulières et mal réparties, en dessous de 300 mm sur une période de 2 à 3 mois allant de juillet à septembre. La pluviométrie observée ces dernières années voir le tableau ci-dessous évolue en dent de scie. Le nombre moyen de jours de pluies est toujours inférieur à un mois avec une répartition irrégulière, ne permet pas certaines spéculations à boucler leur cycle végétatif.

Tableau 3 : Evolution pluviométrique au poste de la CR

Intitulé	97/98	98/99	99/00	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08
Hauteur	144,4	240,9	267,4	258,5	167,1	266,5	277	308,5	197,3	284,6
jours de pluies	17	16	29	23	16	23	29	23	20	24

***Source* : CADL**

1.2.4. Ressources en eau

En termes de potentiel les ressources en eau de la CR sont abondantes. On y distingue deux sortes : les eaux de surface et les eaux souterraines. Malgré l'abondance des eaux à potabilisation des eaux de surface pose problème et l'accès aux eaux souterraines reste encore difficile.

Eaux de surface :

- ✓ Le Fleuve Sénégal à l'extrême nord sur une longueur de 25 km ;
- ✓ le Doué sur 16 km ;
- ✓ le Gayo tantôt appelé Guélongua sur 18 km.

La crue dépend des quantités d'eau de pluies. Elle est observée entre août et septembre de chaque saison pluvieuse. On distingue les crues fortes, moyennes et faibles. Les ordres de grandeurs du débit maximum sont les suivantes :

- crue forte 4250 m^3/s
- crue moyenne 2600m^3/s
- crue faible 1700m^3/s

Eaux souterraines :

- ✓ Nappe maestrichtienne, captée de 150 à 300 m
- ✓ Nappe continentale terminale captée de 100 à 150 m
- ✓ Nappe phréatique captée par les puits de 15 à 40 mètres.

1.2.5. Ressources végétales

La végétation varie suivant les types de sols :
Un tapis herbacé bien fourni pendant l'hivernage avec une végétation arboricole très flamboyante. Un tapis clairsemé d'arbres et d'arbustes de type sahélien pendant la saison sèche.
La strate arborée est essentiellement composée de :

- Accacia nilotica (Gonakié)
- Acacia aégyptiaca (Thiaski)
- Accacia albida (Thilouki)
- Prosopice (Dakaredjé)
- Acacia radiana. (Bulbi)
- Aégyptiaca Balanites (Mourtoki)
- Calotropis procéra (Bowami)
- Ziziphus (Diaby)
- Adansonia digitata (Baobab)

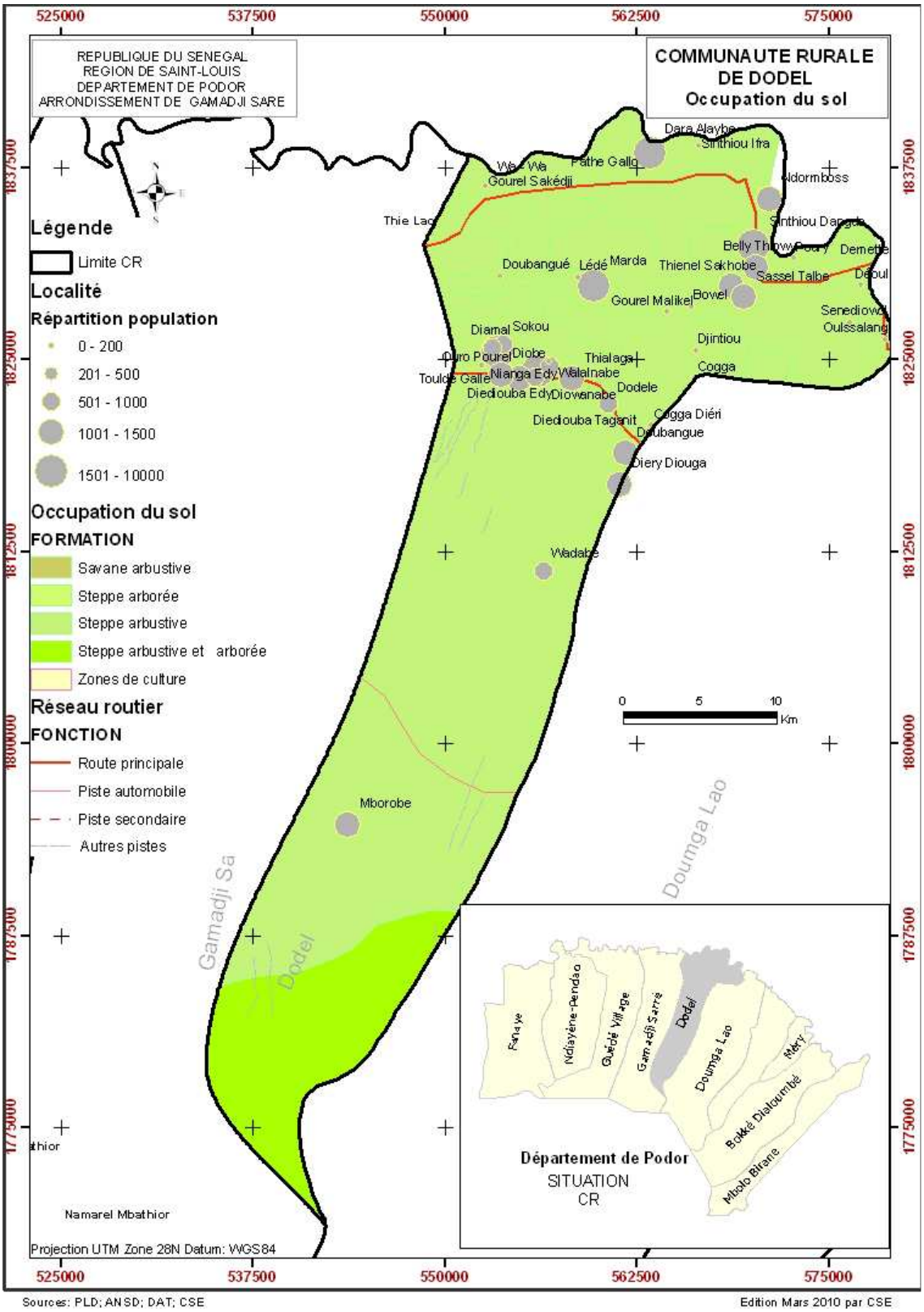
Le calotropis procéra (Bawaami) qui était beaucoup répandu les années précédentes est aujourd'hui en recul du fait de sont exploitation importante en de bois de chauffe, de construction des habitations. Les fruits du balsamiféra égyptiaca (Murobolan) et du jujubier sont d'importants produits de commerce dans l'activité de cueillette.

Trois (3) forêts classées dans la CR:

- ✓ forêt d'Oua-Oua : 208,5 ha ;
- ✓ forêt de Diara : 500 ha.

Il faut noter que ces forêts restent seulement de nom dans la mesure où la végétation est en constante régression. Seule celle de Diara présente une régénération confirmant que notre détermination peu sauver la végétation par une organisation locale. Les feux de brousse et coupes abusives aussi contribuent négativement sur la conservation des espèces ligneuses, sujet de confrontation entre les gardes forestiers locaux et certaines personnes qui abusent de la forêt.

Carte de sol


525000
537500
550000
562500
575000
1837500
1825000
1812500
1800000
1787500
1775000
REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT-LOUIS
DEPARTEMENT DE PODOR
ARRONDISSEMENT DE GAMADJI SARE
COMMUNAUTE RURALE
DE DODEL
Occupation du sol
Légende
Limite CR
Localité
Répartition population
0 - 200
201 - 500
501 - 1000
1001 - 1500
1501 - 10000
Occupation du sol
FORMATION
Savane arbustive
Steppe arborée
Steppe arbustive
Steppe arbustive et arborée
Zones de culture
Réseau routier
FONCTION
Route principale
Piste automobile
Piste secondaire
Autres pistes
Dara Alaybe
Sinthiou Ifra
Pathe Gallo
Gourel Sakédji
Aldormboss
Thie Lao
Sinthiou Dangde
Belly Thiow
Demette
Doubangué
Lédé Marda
Thienel Sakhobe
Sassel Talbe
Déoul
Gourel Malikel
Bowel
Senediowol
Oulssalang
Diamal Sokou
Djintiou
Diabe
Thialaga
Cogga
Toulde Galle
Nianga Edy
Walalnabe
Dodele
Diedlouba Edy
Diowanabe
Diedlouba Taganit
Cogga Diéri
Doubangue
Diery Diouga
Wadabe
0
5
10
Km
Mborobe
Gamadji Sa
Dodel
Doumga Lao
Fanaye
Ndiayène-Pendao
Guédé Village
Gamadji Sarré
Dodel
Doumga Lao
Mery
Bokké Dialoumbé
Mbolo Birane
Département de Podor
SITUATION
CR
Namarel Mbathior
Projection UTM Zone 28N Datum: WGS84
Sources: PLD; ANSD; DAT; CSE
Edition Mars 2010 par CSE

1.3. CARACTERISTIQUES HUMAINES

1.3.1. Les données démographiques

La population de la communauté rurale de Dodel est de 47 881 habitants dont 21 546 d'hommes, soit 45% et 26 335 de femmes, soit 55%. La population est répartie dans 33 villages dont 16 dans le Waalo, 11 dans la zone intermédiaire et 6 dans la zone de Jeeri. L'ethnie dominante est le Haalpulaaren qui représente 85% de la population, suivent les Wolofs 7 %, les Maures 6% et les Soninkés 2%. Sur le plan de la religion, la population est composée à 99 % de musulmans avec une forte prédominance des Tidjianes.

1.3.2. La répartition socioprofessionnelle

L'agriculture et l'élevage sont les activités dominantes de la communauté rurale. Les agriculteurs représentent la majorité de la population active avec 64,5 % de l'effectif, les éleveurs suivent avec 34 %. Le reste de la population active de la communauté rurale est constituée de pêcheurs 0,25% et autres (commerçants et artisans).

1.3.3. Les mouvements de la population

L'émigration est ancienne dans la zone. Elle était le fait des hommes qui allaient en exode (navétanes dans le Bassin arachidier ou dans les centres urbains). Avec la sécheresse des années 1970 et l'absence d'emploi, une bonne frange de la population, surtout jeune a été touchée par les mouvements migratoires au-delà des frontières nationales. Aujourd'hui, les flux se sont diversifiés et touchent toutes les catégories de populations. Les mouvements de populations ne se font plus seulement à l'intérieur du pays, mais gagnent des pays africains et de plus en plus l'Europe et l'Amérique. En dépit du déficit en main-d'œuvre que ces déplacements entraînent, leur caractère économique reste indéniable. Ils génèrent des revenus monétaires annuels très importants pour la Communauté rurale. Durant l'année 1989, avec les événements sénégalo-mauritanien, la CR a accueilli une importante population (2798) de réfugiés mauritaniens qui ont commencé à retourner en Mauritanie mais ne se sont pas encore sédentarisés dans ce pays. Ainsi on assiste à des allers et retour permanents.

1.3.4. Répartition de la population dans l'espace (villages officiels)

Tableau : Répartition de la population dans les villages officiels

N°	Villages	Population	N°	Villages	Population
1	Dodel	4 379	17	Sassel Talbé	1 160
2	Diomandou	3 351	18	Belly Thiowy	1 080
3	Thialaga	1 805	19	Pouri	762
4	Diobbé	1 180	20	Diery Diouga	1 262
5	Touldé Gallé	4 695	21	Gawdy Goty	682
6	Doubangué	1 258	22	Mborobé	1 228
7	Nianga Edy	1 441	23	Walalnabé	688
8	Sokkou	478	24	Sowonabé	1 110
9	Diamal	371	25	Ouro Pourel	1 045
10	Marda	2 164	26	Diédhiouba Edy	351
11	Pathé Gallo	2 495	27	Dédiouba Taganit	410
12	Dara Haleybé	2 844	28	Bandianabé	1 149
13	SInthiou Ifra	510	29	Thioffy 1	927
14	Ndormbosse	1 143	30	Thioffy 2	599
15	Thiénel Sakobé	1 202	31	Diouwanabé	1 534
16	Sinthiou Dangdé	3 171	32	Wodabé	1 372
Total Populations					**47 881**

Source : CR de Dodel

II. DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX

Le nombre et la qualité des infrastructures de même que le niveau d'accès à ceux- ci constituent des indicateurs pertinents d'un bon développement, et la CR de Dodel ne saurait déroger à cette règle.

2.1. EDUCATION

2.1.1. Situation du secteur

La situation éducative de la communauté rurale de Dodel se présente comme suit :

- 33 écoles primaires dont 15 dans le *Waalo* ; 11 dans le *Jeejengol* et 7 dans le *Jeeri ;*
- 15 centres d'alphabétisation dans le Waalo ;
- au niveau de chaque école se trouve une association de parents d'élèves dont la mission est d'accompagner l'action des enseignants, malheureusement la plupart d'entre elles ne sont pas fonctionnelles.
- Une cantine scolaire dans 21 écoles
- 4 Collèges d'enseignement moyen.

A côté de ces infrastructures formelles, nous n'avons pas identifié d'infrastructures d'enseignement technique ou professionnel dans la CR ni une seule personne ayant accédé à ces types de formation en dehors de la CR.

2.1.2. Les problèmes de l'éducation

a) L'accès à l'éducation

Le premier problème a trait à l'insuffisance de l'accès à l'éducation dans la communauté rurale. En effet, sur la base des normes du Ministère de l'Education qui déterminent le taux d'enfants en âge d'aller à l'école comme étant égal à 19 % de la population totale, on peut considérer que l'objectif d'éducation pour tous est loin d'être atteint pour la CR, ni au niveau des zones, ni globalement.

Il faut enfin signaler que sur cette question, la CR est en deçà de la moyenne départementale. Par rapport à ce problème, il faudra à la fois augmenter les infrastructures pour faciliter l'accès à l'école, mais aussi travailler à un rééquilibrage entre les zones.

b) L'insuffisance de classes

La plupart des classes sont en mauvais état et celles qui sont dans un état acceptable se situent dans une école sans clôture. Par ailleurs, parmi les 33 écoles élémentaires, seules celles de Dodel, de Dara et de Sinthiou comptent un nombre complet de classes pour le cycle primaire ; ce qui ne va pas dans le sens de l'accroissement du taux de scolarisation. L'utilisation des abris provisoires avec toutes ses incommodités liées aux intempéries de la

zone sont encore imminents. Ainsi, réhabiliter les classes en mauvais état et compléter au besoin les écoles aux cycles incomplets existantes en deviennent des priorités.

c) La difficulté de la transhumance

Dans la zone du Jeeri en particulier, un des obstacles majeurs à l'éducation des enfants est lié à la gestion des troupeaux. Soit les enfants partent en transhumance en saison sèche avec leurs parents, soit ils sont fortement sollicités pour les tâches quotidiennes de conduite des troupeaux. Cependant si la difficulté est réelle, cela ne saurait justifier l'absence totale d'infrastructures éducatives dans cette zone.

Aujourd'hui, les populations du Jeeri que nous avons rencontré semblent particulièrement motivées pour l'éducation scolaire, et comme nous l'avons indiqué plus haut, nous trouvons actuellement un certain nombre de villages où la transhumance ne touche qu'une partie des gens. Cette désaffection de l'école compromet la modernisation de l'élevage qui passe par la formation des hommes et l'éducation des enfants.

2.2. SANTE

2.2.1. La situation du secteur

La situation sanitaire de la CR semble très difficile notamment dans la zone du Jeeri. En effet, sur une trentaine de villages, seuls 13 sont dotés en case de santé qui constitue le niveau élémentaire de prise en charge de la question sanitaire dans un village. Or, la plupart des cases de santé ne sont pas fonctionnelles, celles qui le sont restent souvent confrontées à la qualité du service qu'elles offrent aux populations. Pourtant la construction d'une case de santé dépend de l'initiative communautaire ou privée.

On dénombre cinq (5) postes de santé, cinq (5) maternités et treize (13) cases de santé dont plus de la moitié n'est pas fonctionnelle. On note un déficit total d'infrastructures sanitaires dans la zone du Jeeri. La situation est aggravée par le fait que, de par sa proximité géographique avec les fleuves, les populations de la CR, surtout dans sa partie Centre et Nord, sont fortement exposées aux maladies liées à l'eau. En effet, avec l'insuffisance des points d'eau potable à ces endroits, certaines personnes boivent directement l'eau du fleuve.

Au plan du personnel, les populations notent une insuffisance de personnel de qualité.

2.2.2. Les problèmes de santé dans la CR

a) *La faiblesse de l'accès aux soins* : elle est la conséquence de l'insuffisance des infrastructures de santé et de leur mauvaise répartition : ainsi la zone du Jeeri n'en dispose pas malgré son enclavement. Les maternités existantes manquent de personnel et d'équipement.
b) *L'indisponibilité de médicaments* : il n'y a pas de pharmacie dans la CR. D'où des ruptures souvent constatées dans l'approvisionnement en médicaments des structures de santé ; celles-ci connaissent également des problèmes d'équipement en matériel pour le traitement des patients.

c) *Les difficultés d'évacuation des malades* : En dépit de la proximité de l'hôpital de Ndioum (50 à 60 km pour certains points de la CR) qui couvre un rayon de desserte accessible pour plusieurs villages, le problème d'évacuation des malades se pose avec acuité, notamment pour les zones du Waalo et du Jeeri.
Cette situation devient plus difficile à gérer pendant l'hivernage. Pourtant du fait de l'enclavement et des types de formations sanitaires présents dans la CR, les nécessités d'évacuation vers des structures sanitaires de niveau supérieur sont constantes.

d) *La faiblesse du maillage sanitaire à la base* : le réseau des cases de santé est encore peu important et les cases ne sont pas toujours fonctionnelles quand elles existent ; ses moyens de travail en matériels et médicaments sont très limités ; les comités de santé pas souvent fonctionnels ; le suivi de leur fonctionnement n'est pas très régulier ; la formation et le recyclage de leurs équipes présentent encore des lacunes.

e) *L'absence de prise en charge médicale spécifique* des maladies liées à l'eau avec un personnel spécialisé et l'insuffisante sensibilisation des populations sur les dangers que sa consommation peut engendrer sont des facteurs aggravant de la situation sanitaire dans la CR.

2.3. HYDRAULIQUE

2.3.1. La situation des infrastructures d'accès à l'eau potable

Il s'agit d'ouvrages (puits ou forages) destinés totalement ou partiellement à la consommation humaine.

Le problème de l'accès à l'eau potable est surtout aigu en saison sèche avec le tarissement de certains puits ; cette difficulté est encore plus perceptible dans le Jeeri du fait de la compétition entre les hommes et les animaux quant à l'accès aux forages.

2.3.2. Les contraintes relatives à l'accès à l'eau potable

a) *L'insuffisance de points d'eau* : c'est la principale source des problèmes et ce déficit concerne plus particulièrement les zones limitrophes du fleuve Sénégal et du marigot le Doué et également le Jeeri.

b) *Les vols de panneaux solaires* : ils perturbent le bon fonctionnement des forages et rendent ces derniers indisponibles pour des périodes plus ou moins longues.

c) *Les pannes des forages* : elles sont fréquentes et témoignent de la défaillance du système d'entretien et de la non disponibilité d'un stock de base de pièces détachées.

d) *La mauvaise gestion des forages* : cette gestion est du ressort des comités de gestion des forages ; malheureusement ils ne sont pas toujours à la hauteur, cependant nous notons l'existence heureuse des ASUFORs qui contribuent à l'amélioration de la gestion de ces infrastructures.

2.4. COMMUNICATION

Se déplacer et échanger sont des contraintes de taille dans cette communauté rurale qui est très enclavée. Ici, les voies et moyens de communication sont très limités ; ils se résument surtout :

- à la piste Dodel / Dahra Halaybé qui connaît souvent des coupures en hivernage.

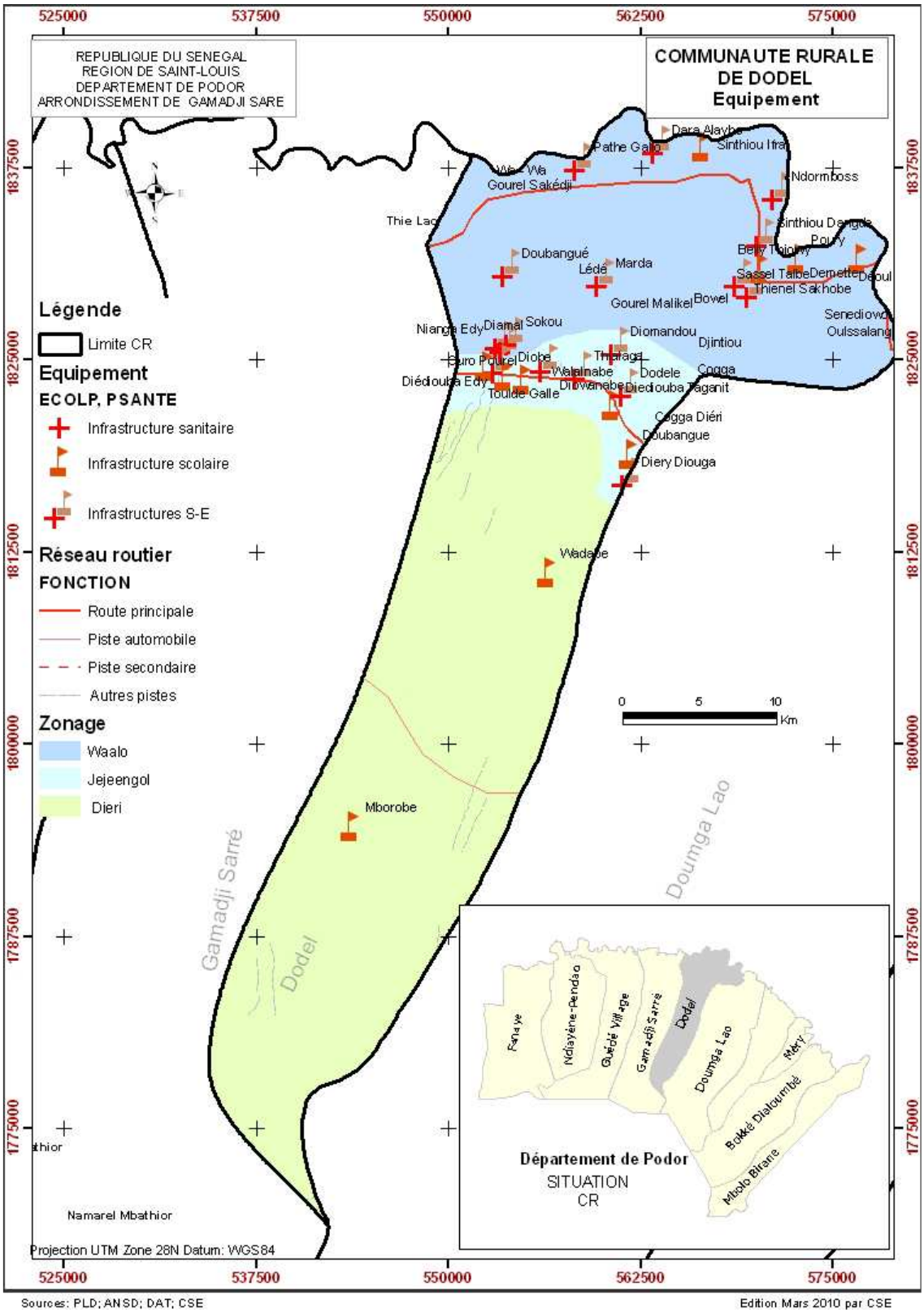
Les pistes intérieures inter- villages sont inexistantes ou sont celles tracées par les charrettes ; il n'y a pas non plus une seule piste aménagée entre un village du Jeeri et la route nationale n°2 qui sépare cette zone du siège de la CR.

Le réseau téléphonique commence à être accessible à plusieurs villages. La CR accueille un bureau de poste à Dodel.

2.5. ALLEGEMENT DES TRAVAUX FEMININS

Dans la communauté rurale, cela concerne essentiellement les moulins ; on trouve ces équipements dans quelques endroits du Waalo et du Jeejengol ; il n'y en a pas dans tout le Jeeri. Beaucoup de ces moulins appartiennent à des privés.

Carte d'équipement



2.6. LES INFRACTURES SOCIOCULTURELLE ET SPORTIVES

2.6.1. La situation des infrastructures socioculturelles et sportives

Ces infrastructures concernent surtout les jeunes. Ces domaines d'activités ne sont malheureusement pas souvent dans les préoccupations des autorités locales. Pourtant, elles assurent une fonction sociale importante en termes de régulation et de cohésion. Ces activités peuvent enfin, contribuer à fixer les jeunes au niveau de leur terroir.

Les jeunes sont déjà fortement impliqués dans les actions de développement de leurs milieux (production agricole et extra agricole etc…) ; il est important que leurs spécificités en tant que jeunes soient davantage prises en considération afin de favoriser leur plein épanouissement. Les jeunes doivent être également soutenus dans la promotion des richesses culturelles locales. Ils sont généralement bien organisés sous des formes diverses : groupes de classes d'âge, GIE et dans certains gros villages, on trouve des Associations sportives et culturelles.

2.6.2. Les urgences de la jeunesse

Les problèmes des jeunes sont nombreux et complexes ; ce dont il s'agit ici c'est de mettre en évidence quelques points saillants qui peuvent symboliser les enjeux et défis qui préoccupent les jeunes :

- Réaliser des infrastructures socioculturelles et des aires de jeux pour les jeunes afin de leur permettre de mieux vivre leur jeunesse.
- Favoriser l'implication des jeunes dans les cadres locaux de concertation qui se penchent sur les destinées de la communauté.
- Faciliter l'information des jeunes sur les tenants et les aboutissants des initiatives de l'Etat en leur direction (exemple du Fonds National de Promotion de la Jeunesse).

III. DIAGNOSTIC DES ACTIVITES ECONOMIQUES

3.1. AGRICULTURE

L'agriculture constitue la première activité des zones Waalo et intermédiaires. En dépit des conditions climatiques défavorables, elle continue de mobiliser le plus grand nombre de ruraux. Trois types de cultures coexistent : la culture de décrue, la culture irriguée et la culture sous- pluie.

3.1.1. La culture de décrue

3.1.1.1. Potentialité de la culture de décrue

La culture de décrue se pratique sur les berges du fleuve Sénégal et dans les cuvettes qui bordent les différents cours d'eau existants. Les cultures de décrues constituent un mode de valorisation traditionnel diversifié du milieu physique. Elles sont performantes et nécessitent peu d'investissements financiers de la part des paysans. Les cultures qui sont pratiquées sont essentiellement le sorgho comme culture principale, associée à la pastèque et au niébé sous forme de cultures d'accompagnement. C'est une culture qui est également tributaire des crues. La fertilisation du sol se fait de manière naturelle avec les sédiments déposés par la crue.

Avec le retour à une pluviométrie de plus en plus bonne, certaines *holalde* dont les superficies cultivées avaient tendance à diminuer, en raison d'inondations insuffisantes, commencent à être exploitées.

3.1.1.2. Les contraintes de l'agriculture de décrue

- inondation insuffisante ne permettant pas le développement du cycle végétatif complet et qui favorise la prolifération de parasites ;
- envahissement aviaire à l'approche des récoltes ;
- difficulté d'accès aux intrants : absence de fournisseurs de proximité et de système de crédit adéquat ;
- surproduction de certaines spéculations comme la patate douce qui connaît, à certains moments de l'année des problèmes de mévente, du fait de l'inexistence de structures de conservation de ce produit ;
- absence de structures d'encadrement et d'appui conseil pour les besoins spécifiques de l'agriculture de décrue.

3.1.2. La culture irriguée

3.1.2.1. Situation de la culture irriguée

Un seul grand périmètre existe dans la Communauté rurale et est localisé dans la zone intermédiaire. Les PIV sont au nombre de 14 dont 5 dans la zone intermédiaire et 9 dans le Waalo.

Situation des superficies de la campagne 2005-2006

Superficie irrigable	1 246,48 ha
Superficie Extension	123,9 ha
Superficie Abandon	50,73 ha
Superficies totales Aménagées	**1 370,3 ha**

Sources : SAED, 2006

Sur les 50,73 ha abandonnés, les 32,73 pour des raisons d'aménagement et 20 ha pour des problèmes de pompage.

Superficies exploitées en ha

	CAMPAGNES	Sup exploitées public (ha)	Sup exploitées Privé (ha)	exploitées tout type (ha)	Sup tot expl tout type en 04/05	Ecart
CR DODEL	Hivernage 2005/2006	651,7	61,5	713,2	620,79	92,41
	Saison séche froide 05/06	132	96	228	176,75	51,25
	Saison séche chaude 05/06	0	0	0	0	0
	TOTAL	**783,7**	**157,5**	**941,2**	**797,54**	**143,66**

Sources : SAED, 2006

Superficies exploitées par type de spéculation en ha

	CAMPAGNES	Riz	Maïs	Gombo	Oignon	Tomate	Autres	TOT
CR DODEL	Hivernage 2005/2006	669,7	29	8	0	0	6,5	713,2
	Saison séche froide 05/06	0	144	29,5	2,5	52	0	228
	Saison séche chaude 05/06	0	0	0	0	0	0	0
	Tot année	**669,7**	**173**	**37,5**	**2,5**	**52**	**6,5**	**941,2**

Sources : SAED, 2006

Superficies non exploitées et les raisons en ha

	Campagnes	Sup tot non exploitées (ha)	Réservé au autres camp	Pb Crédit	Prob GMP	Prob sol enherbement	Prob aménagement	Prob social
CR DODEL	Hivernage 2005/2006	**623,49**	294,9	12	210,4	5	70,14	31,05
	Saison séche froide 05/06	**1092,64**	673,5	152,84	266,3	0	0	0
	Année agricole	**1716,13**	**968,4**	**164,84**	**476,7**	**5**	**70,14**	**31,05**

Sources : SAED, 2006

Pour ce qui est de la production commercialisée, elle est estimée par rapport à la production/ campagne :

3.1.2.2. Potentialités de l'agriculture irriguée :

- existence d'un important potentiel de terres irrigables qui peuvent être aménagées ;
- existence de deux cours d'eau importants : le Fleuve Sénégal, le marigot le Doué et des mares temporaires ;
- option pour une diversification de production pour assurer une stratégie de sécurité alimentaire ;
- organisation des producteurs en GIE ou en Groupement de promotion féminine ;
- vocation agropastorale de la Communauté rurale d'où l'intégration agriculture / élevage (utilisation des résidus des cultures pour l'alimentation du bétail et la fumure animale comme engrais).

3.1.2.3. Les contraintes de l'agriculture irriguée

Malgré l'existence des Lois et des Règlements qui régissent la gestion des terres par les Conseils ruraux, les modes de tenure traditionnelle persistent et freinent le rythme des aménagements.

- Dégradation des parcelles aménagées, conséquences du mauvais planage et du mauvais profilage des canaux.
- Superficies réduites des parcelles des PIV par exploitants.
- Insuffisances de productions pour couvrir les besoins alimentaires et monétaires des producteurs.
- Difficulté d'accès à la terre, surtout pour les femmes, frein considérable pour la mise en valeur des terres cultivables de la CR.
- Les Groupes de Motopompe sont vétustes d'où des problèmes d'entretien et de maintenance.
- Difficultés d'accès aux intrants agricoles liées aux problèmes d'accès aux sources de crédit.
- Déficit en formation des producteurs limitant leurs performances.
- Difficultés de conservation des produits maraîchers, en particulier aux moments des récoltes, découlant d'une mauvaise planification de la production.
- Absence d'une structure de commercialisation et de régulation des produits agricoles et des intrants permettant des économies d'échelle.

3.1.3. Culture sous-pluie

3.1.3.1. Situation de la culture sous-pluie

Elle est pratiquée dans les zones intermédiaires et le Jeeri. Des statistiques relatives à cette culture ne sont pas disponibles, mais les rendements à l'hectare sont faibles car le déficit pluviométrique, progressif depuis quelques décennies, décourage les agriculteurs à pratiquer cette activité.

Les spéculations qui y sont produites en général sont le milet (souna), le niébé, le béref, et quelquefois l'arachide.

3.1.3.2. Les principales contraintes de l'agriculture sous-pluies

L'irrégularité et le déficit de la pluviométrie constituent la principale contrainte des cultures sous-pluie avec une moyenne relevée sur 10 ans de 257,6mm pour 20 jours de pluie. Cette situation est devenue catastrophique en 2002, la pluviométrie relevée étant de 308,2 mm pour 23 jours de pluie, une moyenne en dessous 300mm étant nécessaire pour entretenir une plante jusqu'à maturation ;

- un sol sablonneux, pauvre pour l'activité agricole, il faut donc fertiliser ces terres par l'apport de la fumure organique ou de l'engrais minéral afin d'améliorer de façon significative les rendements ;
- inexistence de matériel agricole adapté aux conditions d'exploitation ;
- inexistence de moyens de lutte contre les parasites et autres déprédateurs ;
- la divagation des animaux du fait de l'absence d'application de mesures rigoureuses par le Conseil rural.

3.2. ELEVAGE

3.2.1. La situation de l'élevage

L'élevage constitue la principale activité dans le Jeeri. Elle est pratiquée par toutes les populations à des degrés différents. La pratique de l'élevage est encore tributaire des pratiques traditionnelles qui privilégient encore l'élevage de prestige, avec une faible valorisation du potentiel économique, même si de plus en plus le déstockage est admis.

Le cheptel se présente comme suit :

Bovins	Ovins/Caprins	Asins	Equins	Camelins	Volailles
40 581	203 445	850	2 431	33	110 000

Source : CERP 2008

Le taux de croissance des bovins serait de 5%, celui des ovins et caprins de 8%. En février 2008, une importante partie du cheptel a été décimée suite aux intempéries. La volaille aussi a subit des maladies aviaires qui ont beaucoup joué sur sa croissance.

3.2.2. Les contraintes de l'élevage

Plusieurs facteurs limitent le développement de l'élevage :

- l'aridité du climat,
- la dégradation de l'environnement,
- la baisse des nappes phréatiques,
- les coûts élevés des aliments de bétail,
- la charge animale très importante sur les pâturages disponibles,
- l'accès au crédit quasi-inexistant pour le secteur, ou tout au moins la non vulgarisation dans le milieu pastoral les lignes de crédit comme le fonds STAB,
- l'accès à l'eau faible,
- l'accès aux médicaments et soins vétérinaires très limité.

3.3. LA PECHE

3.3.1. La situation de la pêche

La pêche continentale a été florissante avant la sécheresse des années 70. Elle était la principale activité des pêcheurs ou Subalbe, habitants des villages situés le long des berges du Fleuve Sénégal ou du marigot le Doué. Néanmoins, certains pêcheurs restent encore en activité dans le secteur de la pêche malgré les contraintes identifiées.

La pêche se pratique de manière artisanale, à l'aide de pirogues traditionnelles avec des techniques variées : la pêche à la ligne, à la nasse et aux filets. Et les pêcheurs sont d'abord des agriculteurs parce que c'est dans ce dernier domaine qu'ils trouvent les moyens de subsistance et non de la pêche qui est une activité complémentaire.

3.3.2. Les contraintes de la pêche continentale :

- le déficit de production du fait de la disparition de certaines espèces ;
- l'insuffisance des eaux du fleuve (manque de crues) ;
- le manque de matériel de pêche adéquat ;
- l'absence de crédit au niveau du système bancaire CNCAS ;
- le manque de formation des pêcheurs ;
- le manque d'organisation des producteurs.

3.4. L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

3.4.1. La situation de l'exploitation des ressources naturelles

L'exploitation des ressources naturelles est importante dans la communauté rurale de Dodel. Les produits de cueillette concernent principalement la zone du Jeeri :

- Jujube
- Uggude (stalon de cyparacées) ;
- Guidjile (fruit de boscia senegalensis) ;
- Gomme arabique ;
- Myrobolan (balsamiféra aégyptiaca).

3.4.2. Les contraintes de l'exploitation des ressources naturelles :

- une absence de gestion des ressources : les ressources ne sont pas exploitées de manière rationnelle ;
- la dégradation de l'environnement : les coupes abusives dégradent et menace les ressources ;
- une rentabilité non maîtrisée : temps de travail non maîtrisé, autoconsommation et partie commercialisée inconnue, la part de ces activités dans les recettes de la CR non connue, le nombre de personnes mobilisées approximatif.

3.5. LE COMMERCE

3.5.1. La situation du commerce

Le commerce connaît des difficultés surtout dans la zone du Waalo du fait des problèmes d'enclavement ; ce qui renchérit les produits commercialisés. L'approvisionnement se fait à partir de la Mauritanie dans cette zone.

Les grands marchés se trouvent au niveau des gros villages de la communauté rurale : Sinthiou Dangdé, Dara Halaybé et Edy. Le marché hebdomadaire le plus important a lieu à Dodel tous les dimanches, siège de la Communauté rurale.

La plupart des produits sont constitués de denrées alimentaires, d'ustensiles de cuisines, des produits maraîchers et de cueillette, d'animaux et de tissus teints. Les femmes sont les principales actrices dans ce secteur.

3.5.2. Les contraintes du commerce

Les problèmes majeurs du commerce sont l'absence d'infrastructures adéquates et l'enclavement d'une partie de la Communauté rurale. Il faut noter également l'absence de sources de crédit surtout pour les femmes.

3.6. L'ARTISANAT

3.6.1. La situation de l'artisanat

L'artisanat est constitué de forgerons, bijoutiers, tisserands, cordonniers, des teinturières et des potières. S'ajoutent à cette catégorie des maçons, des menuisiers bois et métallique, des mécaniciens et des vulcanisateurs de pneus. Les équipements et les matières premières font souvent défaut.

3.6.2. Les contraintes de l'artisanat

- absence de valorisation de la fonction d'artisan,
- difficultés d'accès aux matières premières, faute de crédit,
- faiblesse des fonds de roulement,
- faiblesse organisationnelle des artisans et nécessité de les renforcer.

3.7. SYNTHESE DES DIAGNOSTIC

3.7.1. Synthèse des secteurs sociaux

Secteur	*Problèmes identifiés*	*Solutions préconisées*
Education	Déficit en infrastructures éducatives (écoles, classes, centre de formation). Manque de personnel enseignant. Manque de sécurité Formation technique insuffisante pour gérer les activités. Alphabétisation fonctionnelle peu développée. Difficultés de prise en charge des talibés dans les écoles coraniques Système multigrade existant Migration des élèves vers les grands centres urbains Déficit de sanitaires dans les écoles Manque de clôture dans beaucoup d'écoles	- Création d'une école - Construction de salles de classes et renforcement du personnel enseignant - Création d'un Lycée - Création de collège - Pose de clôture d'école - Equipement de salle de classes - Appui des Daras à la prise en charge de talibés - Cantine scolaire, et renforcement des cantines existantes - Construction de sanitaires dans les écoles - Formation des CGE et APE - Implantation de centres d'alphabétisation
Santé	Insuffisance de structures sanitaires Difficultés d'accès aux soins de santé Manque de personnel qualifié de santé (infirmiers, sage femmes, matrones) Insuffisance d'équipement au niveau des structures sanitaires Insuffisance de points d'approvisionnement en médicaments Difficiles conditions d'évacuation des malades	- Création de case de santé - Création de maternité - Affectation de personnels qualifiés dans les structures sanitaires et les doter de maternités - Construction de logement pour le poste de santé - Dotation d'ambulance - Création d'un centre de santé - Electrification des structures sanitaires - Formation des comités de santé - Création d'un dépôt de pharmacie dans la zone - Terminer le poste de santé - Promotion de l'utilisation de moustiquaires imprégnées et doter de moustiquaires subventionnés
Hydraulique	Insuffisance de disponibilité d'eau potable Déficit d'adduction d'eau Certains hameaux n'ont pas accès à l'eau potable Utilisation de l'eau non potable Déficit de formation dans le gestion des forages Faiblesse des équipements d'exhaure	- Fonçage et réfection de puits dans tous les hameaux - Réalisation d'adduction pour certains hameaux à partir des forages et à l'intérieur de certains villages - Réalisation de forage - Appui des ASUFOR en renforcement des capacités - Equiper les forages en système d'exhaure
Communication et infrastructures	Pas de bonne couverture radio par les radios privées et RTS Saint-Louis (seulement RTS Internationale) NTIC inexistant Pas de pistes de production entre les villages.	- Accroire le réseau de téléphonique. - Mettre en place une radio communautaire - Aménager des pistes de production - Promouvoir la communication par le net par l'installation cybers
Questions de genre (promotion féminine et Jeunesse)	Faible prise en compte des aspects de promotion féminine Manque de formation des femmes Faibles capacités des jeunes Faiblesse d'infrastructures destinée aux femmes Faiblesse de la promotion des AGR pour les femmes Faible accès des femmes à la terre Absence d'infrastructure de promotion de la jeunesse Faiblesse de prise en compte des handicapées et personnes déshéritées	- Création des activités génératrices de revenues pour les femmes et les jeunes - Formation des GPF en conservation et transformation des produits locaux - Formation des GPF en technique ménager - Promouvoir le financement pour la réalisation d'AGR - Dotation d'infrastructures d'allègement des travaux des femmes - Réalisation de maison des jeunes en complexes socio éducatifs - Réalisation d'infrastructures sportives et culturelles - Formation des jeunes aux métiers - Appuyer les handicapées et personnes déshéritées.

3.7.2. Synthèse des secteurs économiques

Secteur	*Problèmes identifiés*	*Solutions préconisées*
Agriculture	Irrégularité de la pluviométrie Insuffisance d'aménagement Vétusté des aménagements. Manque d'équipement agricoles et d'intrants suffisants. Manque de compétences des producteurs. Etroitesse des parcelles. Enclavement. Divagation du bétail (dévastation des exploitations) Insuffisances de cultures pluviales Irrégularité des crues	- Réaliser de nouveaux aménagements - Elargir les parcelles individuelles à au moins 1ha par famille - Doter les producteurs d'équipement et de matériel agricole adéquat. - Promouvoir la diversification des cultures - Formation des producteurs en techniques agricole et gestion des exploitations - Créer des points d'approvisionnement en intrant agricole - Construire des magasins de stockage des céréales. - Implanter des petites unités de transformation des céréales. - Doter des exploitations de clôtures grillagées - Aménagement de mares ou bassins de rétention - Application du POAS (délimitation des zones de pâturage et celles de cultures) - Créer des espaces clôturés dans les zones de point d'eau (forage, mares et puits hydrauliques)
Elevage	Déficit de pâturages conduisant à la transhumance bradage du bétail en période de saison sèche (soudure) Difficultés d'accès aux aliments de bétail (graines de coton, foins d'arachide…) en terme de coûts et de disponibilité. Développement de maladies animales et mortalité élevée du bétail Déficit du personnel de santé animale Médicaments non accessibles en terme de coûts et de disponibilité sur place Surproduction de lait en hivernage. Exploitation artisanale de la viande et des dérivées. Faiblesse des performances de l'élevage du fait de sont aspect extensif Vols de bétail récurrent	- Développer la culture fourragère - Aménager et clôturer les zones de pâturage pour le bétail en mise en défens (1000 ha) - Installés des magasins de vente d'aliments gérés par les populations - Organiser les éleveurs et procéder à des achats groupés en quantité suffisante avec des démembrements - Former des auxiliaires vétérinaires. - Promouvoir l'installation des vétérinaires privés. - Installer un abattoir - Créer des parcs à vaccination - Créer des unités de transformations du lait. - Promouvoir l'embouche et l'insémination artificielle (amélioration de la race animale) - Sécuriser la zone et lutter contre le vol de bétail - Amélioration de la race animale en vue d'un meilleure productivité
Commerce et artisanat	Enclavement Concurrence de prix entre les deux états Absence d'unité de conservation et de transformation des produits Absence de marchés dans la zone Le bradage des produits à la commercialisation Manque de formation des artisans Inorganisation des artisans Déficit de sources énergétique dans la plupart des localités Absence de centre artisanale dans la collectivité	- Réaliser de bonnes routes praticables en hivernage - Intervenir pour la stabilisation des prix des produits du Sénégal surtout dans l'ile à Morphile - Promouvoir des magasins de stockage de produits agricoles - Renforcer un marché quotidien - Renforcer les capacités des populations en conservation et transformation des produits locaux - Création d'un lieu d'approvisionnement en carburant - Formation des artisans en gestion et organisation des activités - Raccordement électrique des zones enclavées - Création d'un centre artisanal
Environnement	Déboisement des forêts. Crue peu abondante. Croissance démographique et du cheptel du fait de l'insuffisance du couvert herbacé dans la zone intermédiaire et le Jeeri. Absence de système de gestion des ordures. Avancée du désert Déboisement progressif effet de l'homme Occupation progressive de l'espace des réserves forestières. Aménagement des mares identifiées dans le POAS	- Reboiser les forêts - Procéder à des lâchages des crues pendant l'hivernage. - Aménager le terroir en délimitant les zones - Aménager des dépôts d'ordures et organiser leur traitement - Réaliser des études concertées avec les populations pour éviter les effets pervers des projets à implanter - Réfection des pare-feux à partir de la Route Nationale II vers le Jeeri - Redynamiser les comités de sauvegarde de l'environnement et de lutte contre les feux de brousse

3.7.3. Synthèse du diagnostic institutionnel

Collectivité locale	Conseil renouvelé et manque de formation pour la maîtrise du rôle de conseiller Manque de partage sur le suivi des plans locaux Faible implication des acteurs sociaux	- Formation des conseillers sur rôle et responsabilité - Finition et équipement de la nouvelle maison communautaire - Renforcer la visibilité et la démocratie dans la gestion de la collectivité - Développer des partenariats porteurs pour le développement de la collectivité

IV. ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES ACTEURS

Le partenariat local met en jeu plusieurs acteurs endogènes et exogènes. L'articulation et la mise en cohérence des différents apports permettent à la CR d'organiser son développement.

Les principaux acteurs qui travaillent pour la CR sont constitués de la société civile locale (Organisation Communautaire de Base, OP), des services techniques de l'Etat (CERP, SAED…), des ONG et des leaders d'opinion (marabouts, chefs traditionnels, leaders politiques).

4.1. CONSEIL RURAL

Le conseil rural compte 46 élus, dont 2 femmes en provenance des trois zones de la Communauté rurale. Le conseil rural a été récemment renouvelé avec 38 conseillers de la Coalition SOPI et : 8 conseillers de la Coalition Benno Siggil Sénégal
Plusieurs commissions thématiques existent mais très peu fonctionnent réellement. Les commissions santé-Eductaion et la commission domaniale (litiges fonciers) sont les seules qui présentent un dynamisme fonctionnel. Notons que le processus de planification du présent PLD a constitué une occasion pour que la commission de planification mette un contenu opérationnel à son action.

4.2. ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB)

On note un nombre important d'organisations communautaire de bases voir tableau ci-dessous au sein de la CR, mais qui sont inégalement réparties au niveau des zones :

Le Jeeri accueille moins de 3% des organisations communautaires de base. En revanche,

La zone intermédiaires et la zone du Waalo se partagent 77% de ces organisations.

Les principales organisations de base sont :

- Les Groupement de Promotion Féminine (GPF),
- Les Associations Sportives et Culturelles (ASC),
- Les Sections Villageoises (SV),
- Les Associations Villageoises de Développement (AVD),
- Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE).

Le tableau de répartition de ces organisations par zone :

Type	Total	Jeeri	Jeejengol	Waalo
Groupement Promotion Féminine	43	3	22	18
Association Sportive et culturelle	20	0	9	11
Section villageoise	22	1	10	11
Association villageoise de développement	17	0	10	7
Groupement d'Intérêt économique (GIE)	124	3	47	74
Total	**226**	**7**	**98**	**121**
%	**100%**	**3,09%**	**43,36%**	**53,53%**

L'existence de certain projet de développement dans un lieu donne souvent l'opportunité de la création d'une association, telles que l'association pour le développement de l'élevage de Athie Baly (ADELA), l'association PAPEL (Programme d'Appui à l'Elevage) polarisés par le forage de Athie.

Il faut noter l'intervention de SAFEFOD qui appuie la dynamique des acteurs de la CR en encourageant la mise en place d'un cadre de concertation de toutes les organisations socioprofessionnelles en vue d'une prise de conscience afin de lever les contraintes de la CR et de faire le suivi des réalisations à travers une planification locale pour le développement.

4.3. STRUCTURES ADMINISTRATIVES

L'administration territoriale est représentée par le Sous-préfet de l'arrondissement dont le siège est à Gamadji Saré. Il assiste aux réunions de délibérations et participe activement aux initiatives prises par les acteurs de développement de la CR.

Les structures d'appui au développement sont :

- Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL) (ex. Centre d'Expansion Rural Polyvalent (CERP) constitue l'interface entre la communauté rurale et les Autorités.
- La Société d'Aménagement des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) est la société d'Etat qui s'occupe de l'agriculture dans la vallée du Fleuve Sénégal et des aménagements hydro – agricoles,
- l'ANCAR qui intervient beaucoup dans le conseil agricole dans le sens large pour le développement.

Les structures d'appui départementales :

- l'Inspection Départementale de l'Education Nationale (IDEN) supervise l'éducation dans le département de Podor ;
- la Brigade Hydraulique s'occupe de la réalisation et du suivi des forages et puits dans la région ;
- le District sanitaire coordonne le secteur de la santé dans le département de Podor ;
- les Services des Eaux et Forêts et Chasse, agissent dans la restauration du milieu naturel et la sauvegarde de l'environnement.

Chaque secteur agit suivant les interpellations du conseil rural qui devrait assurer la coordination et l'harmonisation des différentes actions dans la CR.

4.4. VECTEURS D'OPINION

Dans cette communauté rurale, il faut tenir compte des vecteurs d'opinion qui sont pour la plupart des marabouts, des anciens émigrés et des personnalités politiques.

Dans cette première catégorie on compte plusieurs familles maraboutiques dont certaines ont une renommée nationale voire internationale. On peut en citer la famille Tall, les descendants d'El Hadji Cheikh Oumar Foutiyou TALL Alwar, la famille d'El Hadji Mamadou Moussa LY de Dara Halaybé, la famille d'El Hadji Mamadou Lamine BA de Pathé Galo, la famille d'El Hadji

Mamadou Lamine Djigo de Démette et la famile d'El Hadji Thierno Adama GAYE de Nianga Edy.

Dans la deuxième catégorie on compte des hommes d'affaires tel le diamantaire El hadji Soulèye GUISSE, Mamadou Bachir SALL le nouveau Président du Conseil Rural et l'ancien Député Kalidou Baila KENEME.

Sur le plan politique, il faut noter que ces vecteurs d'opinion jouent un rôle important qu'il faudra en tenir compte sur le plan du développement de la CR.

4.5. ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

La plupart des intervenants extérieurs dans la CR sont constitués d'ONG et de partenaires qui travaillent dans des domaines de renforcement de capacités et d'appui à la décentralisation. Ces interventions sont caractérisées par des chevauchements et une dispersion des activités. Il n'est pas rare de voir deux ONG appuyer une organisation de base dans un même domaine.

Ce sont des organismes d'appui qui viennent travailler en partenariat avec les populations et leurs organisations ; pour le moment chacun vient travailler avec son partenaire local et ne semble pas connaître les autres acteurs internes, voir tableau ci-après :

Tableau des ONG ou Projets intervenant dans la CR

Liste	Domaine	Localisation	Période
USE/PIP	Alphabétisation, banques céréales, hydraulique rurale, enseignement technique féminin, maraîchage.	Ndioum	1974-2010
FSD	Alphabétisation, Micro-finance, Formation, Etudes et évaluation. Elaboration PLD antérieur	Ndioum	1991-2003
ADEBO	Micro crédit, alphabétisation, biodiversité.	Bombodé	1998-2006
CORAD/COOPEC	Fournitures d'intrants et microcrédit coopératif	Dodel/Ndioum	2001-2010
PROWAALO	Pépinières, préservation des forêts, maraîchage	Ndioum (Brigade Eaux et forêts)	1990-2002
Eglise Luthérienne	Alphabétisation, PEV, Santé	Ndioum	1996-2010
Counter Partners	Cantine scolaire	Ndioum	2003-2010
PSIDEL	Appui à la Décentralisation	Saint Louis	2001-2008
SAFEFOD	Formation, décentralisation, alphabétisation	Dakar	1996-2010
PAPEL	Activités intégrées à l'élevage	Dahra	1994-2004
PNDL	Appui au développement des collectivités locales	Saint Louis (ARD)	2009-2010

Les principaux domaines d'activités de ces organismes identifiés sont la formation, l'alphabétisation, la santé (case de santé), l'allégement des travaux des femmes, l'agriculture (digues de protection, matériels agricoles, entretien GMP) etc…

4.6. LES CONTRAINTES AUX INITIATIVES LOCALES

Le diagnostic externe et interne montre que la plupart des initiatives locales sont limitées par les contraintes suivantes :

a) faible volonté de coordination, ou tout au moins de concertation entre les acteurs internes d'un même village qui préfèrent s'adresser à une institution zonale ou bien même communautaire pour traiter des sujets villageois. Ceci marque la détérioration de l'organisation sociale traditionnelle, qui est entrain de subir une mutation dans les niveaux de décision.
b) faible capacité des acteurs locaux pour mieux jouer leurs rôles du fait des déficits de compétences pour les initiatives communautaires. Cette déficience organisationnelle devra être comblée par des actions de renforcement de capacités
c) faible synergie entre les intervenants ; ce qui a des incidences négatives sur le niveau d'impact de leurs interventions. Il arrive de constater des télescopages entre des organisations d'appui au développement d'un même domaine dans une seule localité. Ce problème met en exergue le manque de coordination et de communication entre les intervenants d'une même zone.

V. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Les perspectives de développement constituent un compromis qui se veut réaliste entre la vision que les habitants de la CR de Dodel se donnent dans le court, moyen et long terme pour un développement harmonieux et les potentialités et contraintes de leur localité. Il s'agit d'un bon dosage entre la situation actuelle et celle que les populations souhaitent atteindre au bout de quelques années de mise en œuvre du nouveau PLD.

Synthèse : Profil systémique de l'économie locale

1. les acteurs significatifs de l'économie locale
2. les secteurs prioritaires dans la CR, les dynamiques porteuses et activités motrices dans la CR
3. le degré d'intégration des secteurs de l'économie locale
4. les Projets et programmes structurants dans les localités visées
5. le Degré d'attractivité territoriale, degré de polarisation
6. l'Identification des niches de création de richesses et des potentialités économiques du territoire
7. les Principales contraintes de l'économie locale

Rappelons que la situation actuelle de la CR fait apparaître plusieurs contraintes :

- un manque d'infrastructures rurales, (pistes, ponts,..) ;
- un manque et/ou une mauvaise répartition des infrastructures de base (sanitaires, éducatives) ;
- une absence d'organisation des populations (faible structuration de la société civile), d'où une faible interaction positive entre elles et le conseil rural ;
- une pauvreté de plus en plus importante en raison des problèmes liés à l'exploitation agricole ;
- une faible implication des femmes et des jeunes dans le processus de développement de la CR ;
- une absence de résultats concrets de la part des élus en matière de développement et une situation de suspicion entre les populations qui ne paient pas les impôts et les élus qui ne font pas de réalisations concrètes.

C'est pour lever ces contraintes que le Conseil Rural conscient, que le développement est une affaire de tous a entrepris de faire de ce nouveau PLD, un véritable document de référence qui prend en compte les atouts et les potentialités dégagées lors du diagnostic participatif du territoire. C'est les enjeux du développement de la CR de Dodel.

5.1. ENJEUX DU DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA CR

Cet enjeu repose sur la valorisation des potentialités dont dispose la CR :

- un potentiel de terres irrigables important capable de satisfaire les besoins de l'ensemble des producteurs de la collectivité locale ;
- des ressources animales diversifiées et en nombre important ;

- une agriculture de décrue qui offre encore d'énormes possibilités en termes de production agricole et de renforcement des stocks alimentaires locaux ;
- une émigration qui reste engagée auprès des populations des terroirs d'origine ;
- un Conseil Rural qui est entrain de prendre conscience des exigences de développement de la localité comme en témoigne cette initiative de réactualisation du PLD précédent ;
- un mouvement associatif pour le développement assez dense et présent dans presque tous les villages de la CR.

Ces conditions doivent cependant être conjuguées avec un certain nombre de facteurs défavorables :

- une agriculture peu productive avec un accès à la terre très limité ;
- un enclavement important des parties du territoire ;
- un élevage extensif qui n'est pas bien valorisé économiquement ;
- des voies et moyens de communication déficients ;
- une situation sanitaire pas très favorable et des ressources humaines avec des capacités encore faibles pour l'essentiel ;
- des ressources financières en provenance de l'émigration peu valorisées au plan économique.

Optimiser les facteurs favorables et transformer les faiblesses en forces ; tels sont les défis qui interpellent aujourd'hui les acteurs internes de développement de la CR de Dodel dont l acteur principal est le Conseil Rural.

5.2. VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

5.2.1. Vision à moyen et long terme

Les résultats découlant des ateliers de diagnostic, de planification et de restitutions ont révélé aux populations les potentialités et les atouts de la CR permettant de formuler une vision du développement à court, moyen et long terme.

5.2.2. Orientations stratégiques

Sur la base de cette vision, les orientations stratégiques de la CR sont dégagées conformément à celles du Plan Régional de Développement intégré (PRDI). Ces orientations stratégiques se déclinent en axes stratégiques et en objectifs de développement.

5.2.3. Objectifs de développement

Les objectifs de développement (OD) découlent des orientations stratégiques et ils touchent les axes suivants :

***Axe n°1* : Impulsion de l'économie locale**

OD 1 : Développer de l'agriculture
OD 2 : Améliorer les performances de l'élevage
OD 3 : Organiser le commerce et l'artisanat

Axe n°2 : Renforcement des infrastructures et amélioration des services sociaux de base

OD 1 : Diversifier et répartir les infrastructures éducatives dans toute la collectivité et améliorer les performances qualitatives
OD 2 : Augmenter la couverture sanitaire sur la collectivité et déployer des ressources humaines de qualité dans les structures de santé
OD 3 : Améliorer l'accès à l'eau potable et accroître la disponibilité

Axe 3 : Renforcement des capacités des acteurs de la collectivité

OD 1 : Renforcer les capacités des élus locaux
OD 2 : Mettre en exergue le rôle de la société civile dans le développement et régler les questions de genre

Axes 4 : Entretenir une dynamique d'aménagement du territoire et développer la communication

OD 1 : Vulgariser le POAS
OD 2 : Gérer l'environnement pour une meilleure exploitation des ressources
OD 3 : Gérer les ressources en eau de la collectivité
OD 4 : Désenclaver les zones fermées, renforcer la mobilité et la communication de la communauté.

5.3. PROGRAMMATION D'ACTIONS 2010-2015

AXE1 (Objectif Général)	Objectif spécifique	Action	Localisation
Impulsion de l'économie locale	OD 1Développer l'agriculture	Réaliser de nouveaux aménagements	Dara Haleybé, Marda Waalo, Sinthiou Ifra, Bély Thiowy, Sassel Talbé, Sinthiou Dangde, Thiénel Sakobé, Nianga Edy, Sokou-dongo, Doubangué, Diamy Mbayla, Dodel, Jeeri Diouga, Thialaga, Mborobé, Touldé Gallé, Gaody Goty, Diopbé, Ndormbosse, Taganit, Diédiouba Edy, Wodabé
		Elargir les parcelles individuelles à au moins 1ha par famille	Pouri, Ndormbosse, Saasel Talbé, Pathé Gallo, Wowa, Dara Haleybé, Marda Waalo, Sinthiou Ifra, Yénaké, Beppar, Toulel Kédélé, Sinthiou Dangdé, Thiénel Sakobé, Bowel, Diomandou, Dodel, Bély Thowy, Diouwa
		Doter les producteurs d'équipement et de matériel agricole adéquat	Tous les producteurs de la CR de Dodel
		Mener un plaidoyer pour le gestion des lâchages des crues	Au niveau du Conseil Rural
		Promouvoir la diversification des cultures	Tous les producteurs de la CR de Dodel
		Former les producteurs en techniques agricoles et gestion des exploitations	Tous les producteurs de la CR
		Créer des points d'approvisionnement en intrant agricole	Dara Haleybé, Sinthiou Dangdé, Dodel, Touldé Gallé, Athie Baly, Gadaty
		Construire des magasins de stockage des céréales	Pour les PIV et les grands périmètres
		Implanter des petites unités de transformation des céréales	Dara Haleybé, Sinthiou Dangdé, Dodel, Touldé Gallé, Athie Baly, Gadaty
		Doter des exploitations de clôtures grillagées	Pour toutes les exploitations agricoles de la CR
		Aménager des mares ou bassins de rétention	Aménagement au niveau des villages de Gatadty, Baradi, Fambal, Kawel, Athie Baly
		Ouvrir des canaux d'amenée d'eau dans la CR	Dara,- Dodel - Athie Baly , Pathé Gallo-Touldé Gallé-Gadaty
		Appliquer le POAS (délimitation des HB, zones de pâturage et celles de cultures	CR Dodel
		Créer des espaces clôturés dans les zones de point d'eau (forage, mares et puits hydrauliques)	Loumbol Koba , Athie Bali, Gadati, Lourène,
	OD2Améliorer les performances de l'élevage	Développer la culture fourragère	Réaliser les cultures dans chaque périmètre irrigué villageois
		Aménager et clôturer les zones de pâturage pour le bétail en mise en défens (1000 ha) dans les zones agricoles	Sinthiou, Dara Haleybé, Pathé Gallo
		Installer des magasins de vente d'aliments gérés par les populations	Pathé Gallo ; Dara Haleybé, Sinthiou, Dodel, Touldé Gallé, Athie Baly, Fambal, Gadaty, Lourène

		Organiser les éleveurs et procéder à des achats groupés en quantité suffisante avec des démembrements	Niveau communautaire
		Former des auxiliaires vétérinaires	former 2 auxiliaires par village de la collectivité
		Promouvoir l'installation des vétérinaires privés	Dans Waalo, Jeeri, Axe goudron
		Installer un abattoir	Dodel, Waalo et Diéry
		Créer des parcs à vaccination	2 au Waalo, 1 Touldé Gallé, 1 Gowdy Goty, Athie Baly, Gadaty, Lourène
		Créer des unités de transformations du lait	Sinthiou et Pathé Gallo, Dodel, Touldé Gallé, Zone Diéry
		Promouvoir l'embouche et l'insémination artificielle (amélioration de la race animale)	Dans la CR
		Sécuriser la zone et lutter contre le vol de bétail	Niveau communautaire
		Promouvoir le marquage du bétail pour une meilleure identification du cheptel	Niveau communautaire
	OD3Organiser le Commerce et l'artisanat	Réaliser des magasins de références	Dara Haleybé, Pathé Gallo, Sinthiou, Athie Baly, Gadaty
		Renforcer des marchés quotidiens	1 Zone Waalo, 1 zone Jeeri
		Renforcer les capacités des populations en conservation et transformation des produits locaux	Pour toutes les organisations paysannes et les GPF
		Création d'un lieu d'approvisionnement en carburant	Zone Waalo (Dara ou Sinthiou)
		Former les artisans en gestion et organisation de leurs activités	Niveau communautaire
		Créer un centre artisanal (CFTP)	Dodel

AXE2 objectif Général	Objectif spécifique	Action	Localisation
Renforcement des infrastructures et amélioration des services sociaux de base	OD1.Diversifier et répartir les infrastructures éducatives dans toute la collectivité	Créer une école	Bépar, Toulel Kédélé, Thiénel Foulbé, Sinthiou Ifra, Darel Mara, Djinthiou, Dodel (2), Rerdé, Wouro Pourel, Doon, Diopbé Edy, Diouwa, Péto Back, loumbel Gueloode,Madiali,Diouba Diouwanabe, Athie landji, loummbol Djibi Diary, Taganit Diamy Mbayla, Diédiouba Edy, Toki
		Construire des salles de classes et renforcement du personnel enseignant	2 à Sassel Talbé, 3 à Ndormbosse, 3 salles à Yénaké, Thiénel Sakobé 3, 3 Marda Diery, Diamal, 2 Toulel, 2 Feldé, 3Diamy Mbayla, 4Touldé Gallé, 2 Lourène , Jeeri Diouga 3, Doubangué 2, 5 Collège Dodel, Collège Sinthiou Dangdé 2, Thialaga 4, Diomandou 2 Dara Haleybé 2, Athie Baly 3, Pathé Gallo 3, Marda Waalo 4, Dara Haleybé Collège 5, Bély Thiowy 2, Gourel Malikel, Wouro Bayal, Windé Mawndé
		Créer un Lycée	à Dara Haleybé / Sinthiou Dangdé, Dodel
		Créer un collège	Pathé Gallo
		Poser de clôture d'école	Sassel Talbé, Ndormbosse, Bély Thiowy, Diamal, Toulel Edy, Diamy Mbayla, Marda Jeeri, Jeeri Diouga yénaké, Dara Haleybé, Gadaty, Sinthiou Dangdé, Lourène, Thiénel Sakobé, Athie Baly, Dodel, Marda Waalo, Pathé Gallo, Baradi, Toulde Gallé, Collège Touldé Galle, Diomandou Waalo
		Equiper des salles de classes	Sassel Talbé, Ndormbosse, Bély Thiowy, Diamal, Toulel Edy, Diamy Mbayla, Marda Jeeri, Jeeri Diouga yénaké, Dara Haleybé, Gadaty, Sinthiou Dangdé, Lourène, Thiénel Sakobé, Athie Baly, Dodel, Marda Waalo, Pathé Gallo, Baradi, Toulde Gallé, Collège Touldé Galle, Diomandou Waalo
		Appuyer des Daras à la prise en charge	Tous les daras de la CR
		Réaliser des cantines scolaires	Dans chaque école de la CR qui n'en disposent pas
		Implanter des centres d'alphabétisation	Dans chaque village de la CR
	OD2Augmenter la couverture sanitaire de la collectivité et améliorer les ressources humaines.	Créer des cases de santé	Doon ; Marda Jeeri ; Lourène ; Gawdi Goty ; Diouwa, Binnguel, Dongo, Feldé, Binguel Walalnabé, Diopbé, Bely Karadji, Diolbortol, Diamy Mbayla, Falmbal, Baradi, Windé Mawndé, Loubol Diamy, Loumbol Doro, Loumbol cili, Demba kedaaje, Core, Peté obak, loummbol Gueloode
		Créer des maternités	Zone de Gadaty et dans chaque poste de santé
		Affecter des personnels qualifiés dans les structures sanitaires et les doter de matériels adéquats	Poste de santé, maternités (Dara Haleybe, Sinthiou, Dodel, Touldé Gallé, Diamal
		Construire un logement pour le poste de santé	Dara Haleybé
		Doter d'ambulance	Pour la zone Ile à Morphile et le Jeeri

		Créer un centre de santé	dans l'Ile à Morphile (Dara / Sinthiou), Axe goudron
		Electrifier les structures sanitaires	Poste de santé, maternités, cases de santé
		Créer un dépôt de pharmacie dans la zone	Dara, Sinthiou Dangdé et Diamal
		Terminer le poste de santé	Diamal
		Implanter une pharmacie	Zone Walo et zone goudron
		Promouvoir l'utilisation de moustiquaires imprégnées et doter de moustiquaires subventionnées	dans tous les villages de la CR
	OD3Améliorer l'accès à l'eau potable et accroître la disponibilité	Foncer et réfectionner des puits dans tous les hameaux	à Béppar, Wouro Bayal, Bowel, Gallou, Sori Ngonga, Sama Thiaka, Gourel Mamoudel, Diopbé, Thiangué, Diolbortol, Thiénel, Pété Baydi, Djinthiou, Saback Mathioubé, Thialaga, Gourel, Thilal Koba, Amel ; Rone, Diomandou Waalo, Wouro Bayal, Pété Mamadou Diamody Loumbol Thili, Peté obak, Athie waande, Athie landji, ngoura, Djouba, dema kedaadji, loumbol djiby diari
		Réaliser d'adduction pour certains hameaux à partir des forages et à l'intérieur de certains villages	à Wouro Abou Hamdou, Gourel Malickel, Thiénel, Foulbé, Yanaké, Marda Jeeri, Goulloumel, Diouwa, Diamy Mbayla, Diédiouba Edy, Touldé Gallé, Dodel 2, Towki, Wouro Sileymani, Jeeri Diouga
		Réaliser des forages	Doon, Wouro Pourel, Toulel Nianga Edy, Gawdy Goty, Binguel Walalnabé, Gadaty, Fambal
		Equiper les forages et puits forage en motopompe (moteur)	Wowa, Bely Thiowi, Lourène, Thialaga, Feldé, Binguel Edy, Diomandou, Taganit, Diéri Diouga, Dodel

AXE 3. Objectif Général	Objectif spécifique	Action	Localisation
Renforcement des capacités des acteurs de la collectivité	OD1Renforcer les capacités des élus locaux	Former les conseillers sur rôle et responsabilité	Le conseil
		Finir et équiper la nouvelle maison communautaire	Le conseil
		Renforcer la visibilité et la démocratie dans la gestion de la collectivité	Le conseil
		Développer des partenariats porteurs pour le développement de la collectivité	Le conseil
		Alphabétiser les élus analphabètes	Le conseil
	OD2.Mettre en exergue le rôle de la société civile dans le développement et régler les questions de genre	Mettre en place un cadre de concertation porteur avec tous les acteurs	Niveau communautaire
		Renforcer les capacités des OCB	Toutes les OCB de la collectivité
		Créer des activités génératrices de revenues pour les femmes et les jeunes	Tous les GPF et ASC de la CR
		Former les GPF en technique ménager	Tous les GPF de la CR
		Promouvoir le financement pour la réalisation d'AGR	Niveau communautaire
		Doter des infrastructures d'allègement des travaux des femmes (unités de transformation, moulins, décortiqueuses)	Pour chaque village de la CR
		Impulser la création de mutuelle d'épargne et de crédit	Niveau communautaire
		Réaliser des maisons des jeunes en complexes socio éducatifs	Tous les GPF et ASC de la CR Waalo, Zone intermédiaire, Jeeri
		Réaliser des infrastructures sportives et culturelles	Chaque village
		Appuyer les mouvements de la jeunesse	Toute la CR
		Former les jeunes aux métiers	Toute la CR

AXE 4 Objectif Général	Objectif spécifique	Action	Localisation
Entretenir une dynamique d'aménagement du territoire et développer la communication	OD1 Vulgariser le PAOS	Vulgariser le POAS	Niveau CR
	OD2Gérer l'environnement pour une meilleure exploitation des ressources	Reboiser les forêts	Toutes les zones en relation avec les services des Eaux et Forêts
		Procéder à des lâchages des crues pendant l'hivernage pour favoriser l'agriculture de décrue	Le conseil rural
		Aménager des dépôts d'ordures et organiser leur traitement et produire de l'engrais organique	Zone Waalo et zone intermédiaire (pour les villages agglomérés)
		Réaliser des études concertées avec les populations pour éviter les effets pervers des projets à implanter	Niveau communautaire
		Réfectionner des pare-feux à partir de la Route Nationale II vers le Jeeri	4 pare feux nord-sud et 4 pare feux est-ouest
		Redynamiser les comités de sauvegarde de l'environnement et de lutte contre les feux de brousse	Dans chaque village de la CR
	OD3Gérer les ressources en eau de la collectivité	Aménager des mares dans les dépressions	Ile à Morphile, Intermédiaire (Gaody Goty), Jeeri (Gadaty, Fambal)
		Réaliser des périmètres piscicoles	2 Waalo, 2 intermédiaire, 1 Jeeri
		Doter des équipements de pêche	Tous les villages pêcheurs
		Organiser les pêcheurs en association économique	Waalo ; intermédiaire, Jeeri
	OD4Désenclaver les zones fermées, renforcer la mobilité et la communication de la communauté	Réaliser de bonnes routes praticables en hivernage	Nianga Edy – Marda – Guélonga ; Gélonga – Dara Haleybé
		Finaliser la piste Dodel – Guélonga – Sinthiou	Dodel - Sinthiou
		Accroitre le réseau de téléphones fixes et Installer d'antennes téléphoniques	dans le Jeeri (haut) et dans le Waalo
		Mettre en place une radio communautaire	Dodel
		Aménager des pistes de production	Réaliser l'axe Alwar – Démette, Finir l'axe Dodel - Sinthiou
		Promouvoir la communication par le net par l'installation cybers	Pathé Gallo – Dara – Démette- Dodel – Touldé Gallé – Nianga Edy – Athie Baly – Gadati - Thialaga
		Réaliser des ponts sur le Doué	Dodel , Gélonga, Nianga Edy, Lédé

5.4. PROGRAMMATION PHYSIQUE DES ACTIONS 2010/2015

AXE1. Obj.Général	Objectif spécifique	Action	Qté	Programmation					
				2010	2011	2012	2013	2014	2015
Impulsion de l'économie locale	OD 1Développer l'agriculture	Réaliser de nouveaux aménagements	24	6	6	4	4	2	2
		Elargir les parcelles individuelles à au moins 1ha par famille	20	5	5	4	4	2	
		Doter les producteurs d'équipement et de matériel agricole adéquat	15	3	3	3	3	3	
		Promouvoir la diversification des cultures							
		Formation des producteurs en techniques agricole et gestion des exploitations	10	3	4	3			
		Créer des points d'approvisionnement en intrant agricole	6	2	2	2			
		Construire des magasins de stockage des céréales	14	4	4	4	2		
		Implanter des petites unités de transformation des céréales	6	2	2	2			
		Doter des exploitations de clôtures grillagées	14	4	4	4	2		
		Aménagement de mares ou bassins de rétention	4	2	2				
		Application du POAS (délimitation des HB, zones de pâturage et celles de cultures)	2						
		Créer des espaces clôturés dans les zones de point d'eau (forage, mares et puits hydrauliques	4	2	2				
	OD2Améliorer les performances de l'élevage	Développer la culture fourragère	14	4	4	4	2		
		Aménager et clôturer les zones de pâturage pour le bétail en mise en défens (1000 ha) dans les zones agricoles	3	1	1	1			
		Installés des magasins de vente d'aliments gérés par les populations	10	2	2	2	2	2	
		Organiser les éleveurs et procéder à des achats groupés en quantité suffisante avec des démembrements	1	1					
		Former des auxiliaires vétérinaires (sessions)	6	3	3				
		Promouvoir l'installation des vétérinaires privés	3	1	1	1			
		Installer un abattoir	1		1				
		Créer des parcs à vaccination	7	3	3	1			
		Créer des unités de transformations du lait	4	1	1	1			
		Promouvoir l'embouche et l'insémination artificielle (amélioration de la race animale)	1	1					
		Sécuriser la zone et lutter contre le vol de bétail	1	1					
		Promouvoir le marquage du bétail pour une meilleure identification du cheptel	3	1	1	1			

	OD3Organiser le Commerce et l'artisanat	Installer des magasins de référence	5	2	2	1			
		Jouer pour la stabilisation des prix des produits du Sénégal	2						
		Renforcer des marchés quotidiens	2	2					
		Renforcer les capacités des populations en conservation et transformation des produits locaux (sessions)	4	1	2	2			
		Créer un lieu d'approvisionnement en carburant	1	1					
		Former les artisans en gestion et organisation de leurs activités	2	1	1				
		Créer un centre artisanal	1		1				

AXE2. O.G	**Objectif spécifique**	**Action**	**Qté**	**Programmation**					
				2010	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Renforcement des infrastructures et amélioration des services sociaux de base	**OD1.Diversifier et répartir les infrastructures éducatives dans toute la collectivité**	Créer une école	25	5	5	5	5	5	
		Construire des salles de classes et renforcement du personnel enseignant	64	15	15	10	10	10	4
		Créer un Lycée	2	1		1			
		Créer un collège	1	1					
		Poser de clôture d'école	23	6	6	6	5		
		Equiper des salles de classes	23	6	6	6	6		
		Appuyer des Daras à la prise en charge	10	4	4	2			
		Réaliser des cantines scolaires	33	11	11	11			
		Implanter des centres d'alphabétisation	33	11	11	11			
	OD2.Augmenter la couverture sanitaire de la collectivité et améliorer les ressources humaines.	Créer des cases de santé	23	5	5	5	5	3	
		Créer des maternités	7	3	3	1			
		Affecter des personnels qualifiés dans les structures sanitaires et les doter de matériels adéquats	10	5	5				
		Construire un logement pour le poste de santé	1	1					
		Doter d'ambulance	2	1	1				
		Créer un centre de santé	1		1				
		Electrifier les structures sanitaires	30	10	10	10			
		Créer un dépôt de pharmacie dans la zone	3	1	1	1			
		Terminer le poste de santé	1	1					
		Implanter une pharmacie	33	13	10				
		Promouvoir l'utilisation de moustiquaires imprégnées et doter de moustiquaires subventionnées	2	1	1				

	OD3Améliorer l'accès à l'eau potable et accroître la disponibilité	Foncer et réfectionner de puits dans tous les hameaux	34	5	10	7	7	5	
		Réaliser d'adduction pour certains hameaux à partir des forages et à l'intérieur de certains villages	15	5	5	5			
		Réaliser des forages	8	2	2	2	2		
		Equiper les forages en motopompe (moteur)	9	3	3	3			

AXE 3. O.G.	**Objectif spécifique**	**Action**	**Qté**	**Programmation**					
				2010	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Renforcement des capacités des acteurs de la collectivité	**OD1Renforcer les capacités des élus locaux**	Former les conseillers sur rôle et responsabilité	3	1	1	1			
		Finir et équiper la nouvelle maison communautaire	1	1					
		Renforcer la visibilité et la démocratie dans la gestion de la collectivité	1	1					
		Développer des partenariats porteurs pour le développement de la collectivité	3	1	1	1			
		Alphabétiser les élus analphabètes	5	2	2	1			
	OD2.Mettre en exergue le rôle de la société civile dans le développement et régler les questions de genre	Mettre en place un cadre de concertation porteur avec tous les acteurs	1	1					
		Renforcer les capacités des OCB	4	1	1	1	1		
		Créer des activités génératrices de revenues pour les femmes et les jeunes	2	1	1				
		Former les GPF en technique ménager	4	1	1	1	1		
		Promouvoir le financement pour la réalisation d'AGR	1	1					
		Doter des infrastructures d'allègement des travaux des femmes (unités de transformation, moulins, décortiqueuses)	33	6	6	6	6	6	3
		Impulser la création de mutuelle d'épargne et de crédit	2	1	1				
		Réaliser des maisons des jeunes en complexes socio éducatifs	3	1	1	1			
		Réaliser des infrastructures sportives et culturelles	33	6	6	6	6	6	3
		Appuyer les mouvements de la jeunesse	6	2	2	2			
		Former les jeunes aux métiers	6	2	2	2			

AXE 4 Objectif Général	Objectif spécifique	Action	Qté	Programmation					
				2010	2011	2012	2013	2014	2015
Entretenir une dynamique d'aménagement du territoire et développer la communication	OD1 Vulgariser le PAOS	Vulgariser le POAS	3	3					
	OD2Gérer l'environnement pour une meilleure exploitation des ressources	Reboiser les forêts	3	1	1	1			
		Procéder à des lâchages des crues pendant l'hivernage pour favoriser l'agriculture de décrue	1	1					
		Aménager le terroir en délimitant les zones d'agriculture et d'élevage	3	1	1	1			
		Aménager des dépôts d'ordures et organiser leur traitement et produire de l'engrais organique	2	1	1				
		Réaliser des études concertées avec les populations pour éviter les effets pervers des projets à implanter	1	1					
		Réfection des pare-feux à partir de la Route Nationale II vers le Jeeri	33	10	10	13			
		Redynamiser les comités de sauvegarde de l'environnement et de lutte contre les feux de brousse	3	1	1	1			
	OD3Gérer les ressources en eau de la collectivité	Aménager des mares dans les dépressions	4	1	1	2			
		Réaliser des périmètres piscicoles	5	2	2	1			
		Doter des équipements de pêche	8	2	2	2	2		
		Organiser les pêcheurs en association économique	3	1	1	1			
	OD4Désenclaver les zones fermées, renforcer la mobilité et la communication de la communauté	Réaliser de bonnes routes praticables en hivernage	2	1		1			
		Finaliser la piste Dodel – Guélonga – Sinthiou	1	1					
		Accroître le réseau de téléphones fixes et Installation d'antennes téléphoniques	2	1	1				
		Mettre en place une radio communautaire	1	1					
		Aménager des pistes de production	1	1					
		Promouvoir la communication par le net par l'installation cybers	8	4	4				

5.5. LES PREVISIONS D'ACTIONS ET D'INVESTISSEMENT SUR 6 ANS (2010-2015) EN MILLIERS DE FRANCS CFA)

AXE1.(OG)	Objectif spécifique	Action	Coût global	Programmation					
				2010	2011	2012	2013	2014	2015
Impulsion de l'économie locale	OD 1Développer l'agriculture	Réaliser de nouveaux aménagements	480 000	120 000	120 000	80 000	80 000	40 000	40 000
		Elargir les parcelles individuelles à au moins 1ha par famille	400 000	100 000	100 000	80 000	80 000	40 000	
		Doter les producteurs d'équipement et de matériel agricole adéquat	150 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	
		Promouvoir la diversification des cultures	6 000	2 000	2 000	2 000			
		Formation des producteurs en techniques agricole et gestion des exploitations	40 000	12 000	16 000	12 000			
		Créer des points d'approvisionnement en intrant agricole	60 000	20 000	20 000	20 000			
		Construire des magasins de stockage des céréales	70 000	20 000	20 000	20 000	10 000		
		Implanter des petites unités de transformation des céréales	120 000	40 000	40 000	40 000			
		Doter des exploitations de clôtures grillagées	28 000	8 000	8 000	8 000	4 000		
		Aménagement de mares ou bassins de rétention	28 000	14 000	14 000				
		Application du POAS (délimitation des HB, zones de pâturage et celles de cultures)	4 000	2 000		2 000			
		Créer des espaces clôturés dans les zones de point d'eau (forage, mares et puits hydrauliques	40 000	20 000	20 000				
	OD2Améliorer les performances de l'élevage	Développer la culture fourragère	42 000	12 000	12 000	12 000	6 000		
		Aménager et clôturer les zones de pâturage pour le bétail en mise en défens (1000 ha) dans les zones agricoles	30 000	10 000	10 000	10 000			
		Installés des magasins de vente d'aliments gérés par les populations	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
		Organiser les éleveurs et procéder à des achats groupés en quantité suffisante avec des démembrements	2 000	2 000					
		Former des auxiliaires vétérinaires (sessions)	24 000	12 000	12 000				
		Promouvoir l'installation des vétérinaires privés	3 000	1 000	1 000	1 000			
		Installer un abattoir	6 000		6 000				
		Créer des parcs à vaccination	28 000	12 000	12 000	4 000			
		Créer des unités de transformations du lait	60 000	20 000	20 000	20 000			

		Promouvoir l'embouche et l'insémination artificielle (amélioration de la race animale)	2 000	2 000					
		Sécuriser la zone et lutter contre le vol de bétail	2 000	2 000					
		Promouvoir le marquage du bétail pour une meilleure identification du cheptel	6 000	2 000	2 000	2 000			
	OD3Organiser le Commerce et l'artisanat	Promouvoir des magasins de stockage de produits de première nécessité	25 000	10 000	10 000	5 000			
		Jouer pour la stabilisation des prix des produits du Sénégal	4 000	2 000		2 000			
		Renforcer des marchés quotidiens	8 000	8 000					
		Renforcer les capacités des populations en conservation et transformation des produits locaux (sessions)	10 000	2 000	4 000	4 000			
		Création d'un lieu d'approvisionnement en carburant	20 000	20 000					
		Formation des artisans en gestion et organisation de leurs activités	4 000	2 000	2 000				
		Création d'un centre artisanal	30 000		30 000				

AXE2. Obj.Général	Objectif spécifique	Action	Coût global	Programmation					
				2010	2011	2012	2013	2014	2015
Renforcement des infrastructures et amélioration des services sociaux de base	OD1.Diversifier et répartir les infrastructures éducatives dans toute la collectivité	Création d'une école	525 000	105 000	105 000	105 000	105 000	105 000	
		Construction de salles de classes et renforcement du personnel enseignant	553 500	105 000	10 500	70 000	70 000	70 000	28 000
		Création d'un Lycée		100 000		100 000			
		Création de collège	50 000	50 000					
		Pose de clôture d'école et	184 000	48 000	48 000	48 000	40 000		
		Equipement de salle de classes							
		Appui des Daaras à la prise en charge	20 000	8 000	8 000	4 000			
		Cantine scolaire	19 800	6 600	6 600	6 600			
		Implantation de centres d'alphabétisation	165 000	55 000	55 000	55 000			
	OD2.Augmenter la couverture sanitaire de la collectivité et améliorer les ressources humaines.	Création de case de santé	184 000	40 000	40 000	40 000	40 000	24 000	
		Création de maternité	224 000	96 000	96 000	32 000			
		Affectation de personnels qualifiés dans les structures sanitaires et les doter de maternités	20 000	10 000	10 000				
		Construction de logement pour le poste de santé	5 000	5 000					
		Dotation d'ambulance	40 000	20 000	20 000				
		Création d'un centre de santé	50 000		50 000				
		Electrification des structures sanitaires	15 000	5 000	5 000	5 000			
		Création d'un dépôt de pharmacie dans la zone	9 000	3 000	3 000	3 000			
		Terminer le poste de santé	50 000	50 000					
		Promotion de l'utilisation de moustiquaires imprégnées et doter de moustiquaires subventionnés	40 000	20 000	20 000				
	OD3Améliorer l'accès à l'eau potable et accroître la disponibilité	Fonçage et réfection de puits dans tous les hameaux	170 000	25 000	50 000	35 000	35 000	25 000	
		Réalisation d'adduction pour certains hameaux à partir des forages et à l'intérieur de certains villages	105 000	35 000	35 000	35 000			
		Réalisation de forage	120 000	30 000	30 000	30 000	30 000		
		Equiper les forages en motopompe (moteur)	54 000	18 000	18 000	18 000			

AXE 3. Objectif Général	Objectif spécifique	Action	Coût global	Programmation					
				2010	2011	2012	2013	2014	2015
Renforcement des capacités des acteurs de la collectivité	OD1Renforcer les capacités des élus locaux	Formation des conseillers sur rôle et responsabilité	12 000	4 000	4 000	4 000			
		Finition et équipement de la nouvelle maison communautaire	15 000	15 000					
		Renforcer la visibilité et la démocratie dans la gestion de la collectivité	2 000	2 000					
		Développer des partenariats porteurs pour le développement de la collectivité	6 000	2 000	2 000	2 000			
		Alphabétiser les élus analphabètes	30 000	10 000	10 000	10 000			
	OD2.Mettre en exergue le rôle de la société civile dans le développement et régler les questions de genre	Mettre en place un cadre de concertation porteur avec tous les acteurs	2 000	2 000					
		Former les OCB en organisation et gestion	16 000	4 000	4 000	4 000	4 000		
		Création des activités génératrices de revenues pour les femmes et les jeunes	40 000	20 000	20 000				
		Formation des GPF en technique ménager	16 000	4 000	4 000	4 000	4 000		
		Promouvoir le financement pour la réalisation d'AGR	2 000	2 000					
		Dotation d'infrastructures d'allègement des travaux des femmes	264 000	48 000	48 000	48 000	48 000	48 000	24 000
		Impulser la création de mutuelle d'épargne et de crédit	4 000	2 000	2 000				
		Réalisation de maison des jeunes en complexes socio éducatifs	150 000	50 000	50 000	50 000			
		Réalisation d'infrastructures sportives et culturelles	330 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	30 000
		Appuyer les mouvements de la jeunesse	30 000	10 000	10 000	10 000			
		Formation des jeunes aux métiers	90 000	30 000	30 000	30 000			

AXE 4 Objectif Général	Objectif spécifique	Action	Coût global	Programmation					
				2010	2011	2012	2013	2014	2015
Entretenir une dynamique d'aménagement du territoire et développer la communication	OD1 Vulgariser le POAS	Vulgariser le POAS	6 000	6 000					
	OD2Gérer l'environnement pour une meilleure exploitation des ressources	Reboiser les forêts	60 000	20 000	20 000	20 000			
		Procéder à des lâchages des crues pendant l'hivernage pour favoriser l'agriculture de décrue	2 000	2 000					
		Aménager le terroir en délimitant les zones d'agriculture et d'élevage	6 000	2 000	2 000	2 000			
		Aménager des dépôts d'ordures et organiser leur traitement et produire de l'engrais organique	10 000	5 000	5 000				
		Réaliser des études concertées avec les populations pour éviter les effets pervers des projets à implanter	2 000	2 000					
		Réfection des pare-feux à partir de la Route Nationale II vers le Jeeri	165 000	50 000	50 000	65 000			
		Redynamiser les comités de sauvegarde de l'environnement et de lutte contre les feux de brousse	6 000	2 000	2 000	2 000			
	OD3Gérer les ressources en eau de la collectivité	Aménagement de mares dans les dépressions	32 000	8 000	8 000	16 000			
		Réaliser des périmètres piscicoles	75 000	30 000	30 000	15 000			
		Doter des équipements de pêche	120 000	20 000	40 000	40 000	20 000		
		Organiser les pêcheurs en association économique	6 000	2 000	2 000	2 000			
	OD4Désenclaver les zones fermées, renforcer la mobilité et la communication de la communauté	Réaliser de bonnes routes praticables en hivernage	400 000	200 000		200 000			
		Finaliser la piste Dodel – Guélonga – Sinthiou	50 000	50 000					
		Accroire le réseau de téléphones fixes et Installation d'antennes téléphoniques	200 000	100 000	100 000				
		Mettre en place une radio communautaire	30 000	30 000					
		Aménager des pistes de production	10 000	10 000					
		Promouvoir la communication par le net par l'installation cybers	40 000	20 000	20 000				

5.6. PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT (PAI) 2010

Objectif spécifique	Action	Quantité	Montant global	CR	Partenaires
			100 %	10%	90%
OD 1Développer l'agriculture	Réaliser de nouveaux aménagements	6	120 000 000	12 000 000	108 000 000
	Elargir les parcelles individuelles à au moins 1ha par famille	5	100 000	100 000	
	Doter les producteurs d'équipement et de matériel agricole adéquat	3	30 000	30 000	
	Promouvoir la diversification des cultures	1	2 000 000	200 000	1 800 000
	Former les producteurs en techniques agricoles et gestion des exploitations	3	12 000 000	1 200 000	10 800 000
	Créer des points d'approvisionnement en intrant agricole	2	20 000 000	2 000 000	18 000 000
	Construire des magasins de stockage des céréales	4	20 000 000	2 000 000	18 000 000
	Implanter des petites unités de transformation des céréales	2	40 000 000	4 000 000	36 000 000
	Doter des exploitations de clôtures grillagées	4	8 000 000	800 000	7 200 000
	Aménager des mares ou bassins de rétention	2	14 000 000	1 400 000	12 600 000
	Appliquer le POAS (délimitation des HB, zones de pâturage et celles de cultures)	2	2 000 000	200 000	1 800 000
	Créer des espaces clôturés dans les zones de point d'eau (forage, mares et puits hydrauliques	2	20 000 000	2 000 000	18 000 000
OD2Améliorer les performances de l'élevage	Développer la culture fourragère	4	12 000 000	1 200 000	10 800 000
	Aménager et clôturer les zones de pâturage pour le bétail en mise en défens (1000 ha) dans les zones agricoles	1	10 000 000	1 000 000	9 000 000
	Installés des magasins de vente d'aliments gérés par les populations	2	10 000 000	1 000 000	9 000 000
	Organiser les éleveurs et procéder à des achats groupés en quantité suffisante avec des démembrements	1	2 000 000	200 000	1 800 000
	Former des auxiliaires vétérinaires (sessions)	3	12 000 000	1 200 000	10 800 000
	Promouvoir l'installation des vétérinaires privés	1	1 000 000	100 000	800 000
	Créer des parcs à vaccination	3	12 000 000	1 200 000	10 800 000
	Créer des unités de transformations du lait	1	20 000 000	2 000 000	18 000 000

	Promouvoir l'embouche et l'insémination artificielle (amélioration de la race animale)	1	2 000 000	200 000	800 000
	Sécuriser la zone et lutter contre le vol de bétail	1	2 000 000	200 000	800 000
	Promouvoir le marquage du bétail pour une meilleure identification du cheptel	1	2 000 000	200 000	800 000
OD3Organiser le Commerce et l'artisanat	Installer des magasins de référence	2	10 000 000	1 000 000	9 000 000
	Jouer pour la stabilisation des prix des produits du Sénégal	1	2 000 000	200 000	1 800 000
	Renforcer des marchés quotidiens	2	8 000 000	800 000	7 200 000
	Renforcer les capacités des populations en conservation et transformation des produits locaux (sessions)	1	2 000 000	200 000	1 800 000
	Création d'un lieu d'approvisionnement en carburant	1	20 000 000	2 000 000	18 000 000
	Formation des artisans en gestion et organisation de leurs activités	2	2 000 000	200 000	1 800 000
OD1.Diversifier et répartir les infrastructures éducatives dans toute la collectivité	Créer des écoles élémentaires	5	105 000 000	10 500 000	94 500 000
	Construction de salles de classes et renforcement du personnel enseignant	15	105 000 000	10 500 000	94 500 000
	Création d'un Lycée	1	100 000 000	10 000 000	90 000 000
	Création de collège	1	50 000 000	5 000 000	45 000 000
	Pose de clôture d'école	6	48 000 000	4 800 000	43 200 000
	Equipement de salle de classes	6	30 000 000	3 000 000	27 000 000
	Appui des Daaras à la prise en charge	6	8 000 000	800 000	7 200 000
	Doter de cantines scolaires	11	6 600 000	660 000	5 940 000
	Implanter des centres d'alphabétisation	11	55 000 000	5 500 000	49 500 000
OD2.Augmenter la couverture sanitaire de la collectivité et améliorer les ressources humaines.	Créer des cases de santé	5	40 000 000	4 000 000	36 000 000
	Créer de maternité	3	96 000 000	9 600 000	86 400 000
	Affecter de personnels qualifiés dans les structures sanitaires et les doter de maternités	5	10 000 000	1 000 000	9 000 000
	Construire de logement pour le poste de santé	1	5 000 000	500 000	4 500 000
	Doter d'ambulance	1	20 000 000	2 000 000	18 000 000
	Electrifier les structures sanitaires	10	5 000 000	500 000	4 500 000
	Création d'un dépôt de pharmacie dans la zone	1	3 000 000	300 000	2 700 000
	Terminer le poste de santé	1	5 000 000	500 000	4 500 000
	Promouvoir l'utilisation de moustiquaires imprégnées et doter de moustiquaires subventionnées	1	20 000 000	2 000 000	18 000 000
la disponibilité	Foncer et réfectionner de puits dans tous les hameaux	5	25 000 000	2 500 000	22 500 000

	Réaliser d'adduction pour certains hameaux à partir des forages et à l'intérieur de certains villages	2	35 000 000	3 500 000	31 500 000
	Réaliser des forages	2	30 000 000	3 000 000	27 000 000
	Equiper les forages en motopompe (moteur) ou système d'exhaure performant	3	18 000 000	1 800 000	16 200 000
OD1Renforcer les capacités des élus locaux	Former les conseillers sur rôle et responsabilité	1	4 000 000	400 000	3 600 000
	Finir et équiper la nouvelle maison communautaire	1	15 000 000	1 500 000	13 500 000
	Renforcer la visibilité et la démocratie dans la gestion de la collectivité	1	2 000 000	200 000	1 800 000
	Développer des partenariats porteurs pour le développement de la collectivité	1	2 000 000	200 000	1 800 000
	Alphabétiser les élus analphabètes	2	10 000 000	1 000 000	9 000 000
OD2.Mettre en exergue le rôle de la société civile dans le développement et régler les questions de genre	Mettre en place un cadre de concertation porteur avec tous les acteurs	1	2 000 000	200 000	1 800 000
	Renforcer les capacités des OCB	1	4 000 000	400 000	3 600 000
	Créer des activités génératrices de revenues pour les femmes et les jeunes	1	20 000 000	2 000 000	18 000 000
	Former les GPF en technique ménager	1	4 000 000	400 000	3 600 000
	Promouvoir le financement pour la réalisation d'AGR	1	2 000 000	200 000	1 800 000
	Doter des infrastructures d'allègement des travaux des femmes (unités de transformation, moulins, décortiqueuses)	6	48 000 000	4 800 000	43 200 000
	Impulser la création de mutuelle d'épargne et de crédit	1	2 000 000	200 000	1 800 000
	Réaliser des maisons des jeunes en complexes socio éducatifs	1	50 000 000	5 000 000	45 000 000
	Réaliser des infrastructures sportives et culturelles	6	60 000 000	6 000 000	54 000 000
	Appuyer les mouvements de la jeunesse	2	10 000 000	1 000 000	9 000 000
	Former les jeunes aux métiers	2	30 000 000	3 000 000	27 000 000

Objectif spécifique	Action	Qté	Montant global 100%	CR 10%	Partenaires 90%
OD1 Vulgariser le POAS	Vulgariser le POAS	3	6 000 000	600 000	5 400 000
OD2Gérer l'environnement pour une meilleure exploitation des ressources	Reboiser les forêts	1	20 000 000	2 000 000	18 000 000
	Procéder à des lâchages des crues pendant l'hivernage pour favoriser l'agriculture de décrue	1	2 000 000	200 000	1 800 000
	Aménager le terroir en délimitant les zones d'agriculture et d'élevage	1	2 000 000	200 000	1 800 000
	Aménager des dépôts d'ordures et organiser leur traitement et produire de l'engrais organique	2	5 000 000	500 000	4 500 000
	Réaliser des études concertées avec les populations pour éviter les effets pervers des projets à implanter	1	2 000 000	200 000	1 800 000
	Réfection des pare-feux à partir de la Route Nationale II vers le Jeeri	10	50 000 000	5 000 000	45 000 000
	Redynamiser les comités de sauvegarde de l'environnement et de lutte contre les feux de brousse	1	2 000 000	200 000	1 800 000
OD3Gérer les ressources en eau de la collectivité	Aménager des mares dans les dépressions	1	8 000 000	800 000	7 200 000
	Réaliser des périmètres piscicoles	1	30 000 000	3 000 000	27 000 000
	Doter des équipements de pêche	2	20 000 000	2 000 000	18 000 000
	Organiser les pêcheurs en association économique	1	2 000 000	200 000	1 800 000
OD4Désenclaver les zones fermées, renforcer la mobilité et la communication de la communauté	Réaliser de bonnes routes praticables en hivernage	1	200 000 000	20 000 000	180 000 000
	Finaliser la piste Dodel – Guélonga – Sinthiou	1	50 000 000	5 000 000	45 000 000
	Accroire le réseau de téléphones fixes et Installation d'antennes téléphoniques	1	100 000 000	10 000 000	90 000 000
	Mettre en place une radio communautaire	1	30 000 000	3 000 000	27 000 000
	Aménager des pistes de production	1	10 000 000	1 000 000	9 000 000
	Promouvoir la communication par le net par l'installation cybers	4	20 000 000	2 000 000	18 000 000

5.7. FINANCEMENT ACQUIS

Secteurs	Action	Lieu d'implantation	intervenant	Total	%
Education	Construction de 13 salles de classe (extension)	Belly thiowi (2); Daara halaybe(2) Diomandou(2) Marda(1) Sinthiou dangdé(2) Thialaga (2) Touldé gallé(2)	FAST TRACK	64.220.000	
	Construction de 9 salles de classe (remplacement)	Diery diouga(2); Diomandou(3); Feldé(2); Toulel(2)	FAST TRACK	44.460.000	
	Construction de bloc administratif	Toulel (1)	FAST TRACK	1.930.000	
	Construction de bloc sanitaire	Toulel (1)	FAST TRACK	1.930.000	
	Construction de salles de classe (extension)	marda -diery	BCI	4.940.000	
	Construction de salles de classe (remplacement)	marda -diery	BCI	4.940.000	
		pathe-galo	BCI	14.820.000	
	Construction et équipement de 02 salles de classe	Dodel	PNDL	13.000.000	
	Construction et équipement d'une salle de classe	Gourel Malikel	PNDL	7.000.000	
		Winnde Mawnde	PNDL	7.000.000	
	Implantation de point d'eau	Toulel (3)	FAST TRACK	2.100.000	
	Réhabilitation de la toiture du CEM	Touldé Gallé	PARTENARIAT	9.680.000	
Total Education				**176.020.000**	**32%**
Hydraulique	Adduction d'eau potable	Touldé Gallé , Diopbé , Wouro Pourel , Diédiouba , Eddy , Diouwa	PNDL	1.000.000	
	AEMV-Forage	Marde walo	PEPAM	275.000.000	
	Electrification forage	Toulde Galle	PEPAM	30.000.000	
	Remplacement réservoir au sol par CE	Gadoty	PEPAM	35.000.000	
Total Hydraulique				**348.000.000**	**62%**
Santé	Construction d'une maternité à Dodel	Dodel	Lux - dev	26.238.280	
	Construction et équipement d'une case de santé	Thialaga	PNDL	7.500.000	
Total Santé				**33.738.280**	**6%**
Total général				**557.758.280**	**100%**

Total PIA 2010

TOTAL	Apport communauté rurale	Financement à rechercher	Disponibilités partenaires	Partenaires déclarés
2 115 600 000	**211 560 000**	**1 904 040 000**	**557 758 280**	**FAST TRACT, BCI, PNDL, PARTENARIAT, PEPAM, LUX – DEV,**

VI. LES MECANISMES /STRATEGIES DE MISE EN OEUVRE DU PLD

Deux enseignements fondamentaux sont mis en relief dans le cheminement de l'élaboration de ce PLD

- le développement local demande une synergie de tous les acteurs locaux du fait de la complexité et de l'étendue de son champ d'intervention et l'implication d'acteurs variés ;
- Et jamais se fonder sur seulement des ressources financières extérieures, ne serait ce les plus importantes ! La mobilisation et la participation des populations sont les premiers gages de réussite du PLD.

C'est sur le reflet de ces éléments qu'il faut impérativement envisager la mise en œuvre du PLD.

6.1. LES CADRES DE CONCERTATION

Il est déjà heureux de constater que la communauté rurale de Dodel avec l'impulsion d'une ONG est dans le processus de finalisation de la mise sur pied d'un cadre de concertation communautaire. Les exigences de la conduite d'un PLD sont telles, qu'il est important d'organiser et d'institutionnaliser la concertation entre les acteurs internes concernés. Cela pourra se faire au travers de cadres de concertation qui seront des lieux d'échanges et de partage de l'ensemble des responsabilités concernant la conduite du PLD, jusqu'y compris dans la prise des décisions majeures et dans la gestion des ressources.

Cela nous semble capital si nous voulons que tous les acteurs se reconnaissent dans les choix arrêtés et les acceptent. Il appartiendra aux acteurs internes de déterminer les types de cadres de concertation à mettre en place, les critères d'accès à ces cadres de concertation et les modes de représentation.

Le Conseil Rural devra, en tant qu'acteur principal et interne du PLD, être représenté dans les cadres de concertation ; cependant du fait de sa place particulière dans cette activité, il devra continuer à assumer sa fonction de supervision générale du programme.

6.2. LA PROGRAMMATION DES ACTIVITES

La programmation des activités est un exercice qui permet de déterminer, en partant des priorités préalablement identifiées mais aussi du contexte du moment, quelles sont les questions qu'on peut mieux faire avancer durant la période qui s'ouvre et pour cela quels en sont les leviers à actionner. Cette activité permet de mettre en place un tableau de bord pour le suivi des activités et pour l'auto- évaluation ; cela va également faciliter le travail de suivi du conseil rural.

6.3. LE SUIVI DES ACTIONS

Le PLD doit être assujetti d'un suivi rigoureux pour la correcte mise en œuvre ; c'est cela qui facilitera la levée des difficultés rencontrées voire à anticiper sur certaines en vue de leur trouver des solutions les meilleures. Cependant, pour que le travail de suivi soit efficace, il faudra :

- déterminer les aspects du travail qui feront prioritairement l'objet d'un suivi ;
- élaborer les outils de suivi ;
- définir les indicateurs de suivi ;
- arrêter un rythme de suivi ;
- définir une stratégie de suivi qui associe les populations.

6.4. L'AUTO- EVALUATION

C'est une activité qui se réalise annuellement, notamment pendant les années où il n'est pas prévu d'évaluation externe. C'est une activité d'auto-bilan que réalisent les populations ; elle permet de faire le point sur le niveau et la qualité de l'exécution du PLD, et elle facilite la programmation future des actions à réaliser. C'est ce travail qui prépare la réunion annuelle de bilan organisée par les instances de pilotage du programme et qui sanctionne la fin de la campagne.
Au départ, pour bien conduire cette activité, il peut être utile que les populations se fassent appuyer dans cet exercice par un animateur externe qui maîtrise la démarche de l'auto-évaluation. Quand elle est bien menée, cette activité aide les populations à garder la maîtrise du processus de mise en œuvre du PLD.

6.5. L'EVALUATION EXTERNE

Elle n'est pas indispensable, mais est nécessaire. C'est le regard extérieur sur la conduite des activités ; de ce fait, il a son utilité dans la mesure où c'est une activité qui vient en complément aux autres moyens de suivi existants.

6.6. L'AUDIT DES COMPTES

Il est indispensable que les comptes du programme soient audités chaque année. La première fonction de l'audit est de certifier les comptes du programme ; il permet, en outre, de rassurer tout le monde sur le fait que l'argent destiné aux populations a été bien géré, ce qui peut être une source de motivations supplémentaires pour les personnes qui y sont engagées.

CONCLUSION

L'élaboration de ce PLD a constitué un moment fort de mobilisation des populations de la CR de Dodel. S'il est évident que ce résultat ne garantit pas en soi le succès de l'entreprise, il n'en demeure pas moins un moment indispensable du processus de développement local car il en est un jalon essentiel.

Il s'agit maintenant de transformer l'essai par une mise en œuvre conséquente du PLD ; pour cela, il faudra que les acteurs internes de la CR prennent la mesure des défis et enjeux de ce plan.

Le PLD n'est pas un projet classique qui se résume en une distribution de subventions ; c'est une démarche de développement novatrice qui se construit jour après jour. Le PLD est la référence première de ce processus dans la mesure où il a défini les orientations stratégiques, les objectifs opérationnels et les actions prioritaires à réaliser.

Néanmoins, à ce stade, le PLD n'offre encore qu'une vision globale de la CR ; il ne permet pas une compréhension exhaustive et pointue des différentes facettes du territoire. De ce fait il est impératif de s'inscrire dans la perspective de son affinement continu.

Un autre défi non moins essentiel à relever au cours de la mise en œuvre du PLD est celui de son appropriation par les populations. Certes, la mobilisation impulsée au moment de son élaboration participe de cette dynamique d'appropriation, mais elle reste insuffisante pour l'atteinte de cet objectif. Pour avancer dans cette direction, il faudra :

- poursuivre l'implication des populations dans les processus d'affinement du PLD ;
- renforcer la responsabilisation des acteurs internes dans la conduite du programme ;
- donner du sens à la notion de participation citoyenne dans la mise en œuvre du PLD
- promouvoir la transparence à tous les niveaux, l'équité et la justice sociale comme mode de gestion du programme

Ce qui veut dire, entre autres, donner aux populations à la base des moyens de contrôle et de sanctions positives ou négatives des responsables ayant en charge cette mise en œuvre ;

L'autre défi posé au PLD, enfin et qui nous semble très important à prendre en considération, est celui de sa durabilité. En effet le PLD a opté dès le début pour un développement durable ; de ce fait, il faudra conformer ses décisions et actes à ce principe.

ANNEXE : FICHE DE PROJETS

FICHE DE PROJET N° 1 : Réalisation de nouveaux aménagements

Promoteur du projet	Conseil Rural de Dodel
Objectif du projet	Augmentation de la superficie cultivable
Population cible	Producteur de la CR Ile à Morphile, zone intermédiaire
Localisation du projet	Dara Haleybé, Marda Waalo, Sinthiou Ifra, Bély Thiowy, Sassel Talbé, Sinthiou Dangde, Thiénel Sakobé, Nianga Edy, Sokou-dongo, Doubangué, Diamy Mbayla, Dodel, Jeeri Diouga, Thialaga, Mborobé, Touldé Gallé, Gaody Goty, Diopbé, Ndormbosse, Taganit, Diédiouba Edy, Wodabé
Durée du projet	2010-2015
Coût global du projet	480.000.000 F
Partenaire de Mise en œuvre	PNDL – PACR - MCA
Maître d'œuvre	CR

FICHE DE PROJET N° 2 : Extension des aménagements

Promoteur du projet	Conseil Rural de Dodel
Objectif du projet	Augmentation de la superficie cultivable
Population cible	Producteur agricole de la CR ; Ile à Morphile, zone intermédiaire
Localisation du projet	Pouri, Ndormbosse, Saasel Talbé, Pathé Gallo, Wowa, Dara Haleybé, Marda Waalo, Sinthiou Ifra, Yénaké, Pouri, Beppar, Toulel Kédélé, Sinthiou Dangdé, Thiénel Sakobé, Bowel, Diomandou, Dodel, Bély Thowy, Diouwa
Durée du projet	2010-2015
Coût global du projet	400.000.000
Partenaire de Mise en œuvre	SAED – PNDL – PACR - MCA
Maître d'œuvre	CR Dodel

FICHE DE PROJET N° 3 : Création de points d'approvisionnement en intrant agricoles

Promoteur du projet	Conseil Rural de Dodel
Objectif du projet	Faciliter l'accès aux intrants agricoles
Population cible	Les exploitants agricoles
Localisation du projet	Dara Haleybé, Sinthiou Dangdé, Dodel, Touldé Gallé, Athie Baly, Gadaty
Durée du projet	2010-2012
Coût global du projet	60.000.000
Partenaire de Mise en œuvre	Commerçants, unions et sections agricoles, privés
Maître d'œuvre	Conseil rural de Dodel

FICHE DE PROJET N° 4 : Construction de magasin de stockage de céréales

Promoteur du projet	Conseil Rural de Dodel
Objectif du projet	Augmentation de la durée de disponibilité des productions et sécurité alimentaire
Population cible	Exploitations agricoles
Localisation du projet	Ile à morphile, zone intermédiaire
Durée du projet	2010-2013
Coût global du projet	70.000.000
Partenaire de Mise en œuvre	ONG locales, PNDL, PACR
Maître d'œuvre	Conseil rural de Dodel

FICHE DE PROJET N° 5 : Unités de transformation des céréales locales

Promoteur du projet	Conseil Rural de Dodel
Objectif du projet	Diversification de la présentation des produits agricoles, renforcement de la commercialisation
Population cible	Producteurs de la CR
Localisation du projet	Dara Haleybé, Sinthiou Dangdé, Dodel, Touldé Gallé, Athie Baly, Gadaty
Durée du projet	2010-2012
Coût global du projet	120.000.000
Partenaire de Mise en œuvre	Privés, PNDL, PACR, ONG
Maître d'œuvre	Conseil rural de Dodel

FICHE DE PROJET N° 6 : Clôtures grillagées pour les exploitations agricoles

Promoteur du projet	Conseil Rural de Dodel
Objectif du projet	Protection des cultures de la divagation des animaux
Population cible	Exploitation Ile à Morphile, zone intermédiaire et Jeeri
Localisation du projet	Dans les exploitations groupées de la CR
Durée du projet	2010-2013
Coût global du projet	28.000.000
Partenaire de Mise en œuvre	ONG, PNDL, PACR, OP
Maître d'œuvre	Conseil rural de Dodel